

Un pont sur



LA SOUFFEL



Sommaire

Bulletin municipal

Tiré à 1 100 exemplaires

Responsables de publication :

Véronique Schaller
Chantal Jacob

Rédaction et diffusion :

Mairies

Impression :

E.S.A.T. "L'ESSOR"

Equipe de rédaction

Dingsheim :

Mmes : Virginie Adloff, Geneviève Brudi, Véronique Schaller
MM. : Christian Biller, Gaston Burger

Griesheim-sur-Souffel :

Mmes : Carole Bouchard, Isabelle Colimard-Gsell, Chantal Jacob, Anne Muller
MM. : Alain Barbier, Christophe Forst, Nicolas Ginter, René Wunenburger, Julien Wurtz

Crédit Photos :

Club Photo 67 ISO, Alain Barbier, Arno Moll, Christian Biller, les associations...

Photos couvertures :

Club Photo 67 ISO

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

LE MOT DES ÉLUS

Joseph Arenas, Président du Sivom La Souffel.....	3
Gaston Burger, Maire de Dingsheim.....	4
René Wunenburger, Maire de Griesheim-sur-Souffel.....	5

VIE COMMUNALE

Carnet de Dingsheim.....	6
Carnet de Griesheim-sur-Souffel.....	8
Les mairies communiquent.....	9
Le rôle d'information du maire sur la citoyenneté et la défense	11
Echos du conseil municipal Dingsheim.....	12
Echos du conseil municipal Griesheim-sur-Souffel.....	13
Echos du SIVOM.....	14
Conseil municipal des jeunes.....	16
André Burger.....	17
Alte Voce	17
Cérémonie du 11 novembre.....	18
L'orgue Silbermann de Griesheim-sur-Souffel	19
Le GCO, un jeu de dupes.....	20
Amicale des sapeurs-pompiers La Souffel.....	22
Stammtisch.....	23
Communauté de paroisses «les portes du Kochersberg».....	24
Mise aux normes de «La Grange».....	24
Saint-Nicolas aux écoles.....	25
Nos villages préparent Noël.....	26
Le Noël de nos aînés.....	28
Le train des bébés.....	30
Le marché de Noël.....	32
Fête de la rue des Champs.....	34
Fête des Iris 2015.....	35
Dossier nature : l'apiculture.....	36
20 mai 2017 : Journée Citoyenne à Griesheim.....	37
Courrier des lecteurs.....	38

VIE ASSOCIATIVE

Ludothèque.....	40
Bibliothèque de Dingsheim-Griesheim	41
Groupe Saint-Alain la Souffel.....	42
Club des aînes.....	43
Basket club Griesheim/Dingsheim.....	44
Tennis de table.....	46
Experando.....	47
ASDG.....	48
Energym évolue.....	48
Qi-Gong.....	49
TC3V.....	49
Club des Arts Martiaux.....	50

VIE SCOLAIRE

Ecole Maternelle La Passerelle.....	51
Ecole élémentaire l'Envol.....	54



Joseph Arenas,
Président du Sivom La Souffel

Après un été qui a passé trop vite, nous voici déjà à l'automne au moment où ces lignes sont rédigées avec en cible, au moment de la parution de notre journal, la période de Noël. Dans ce cycle du temps qui passe, un certain nombre d'évènements méritent d'être rappelés.

A l'occasion d'une rencontre amicale et conviviale, le Sivom a dit fin août au revoir à Claude Kohser. Secrétaire efficace et appréciée de tous, mais qui a souhaité saisir une opportunité et prendre un tournant professionnel dans une communauté de communes du nord de l'Alsace.

Parallèlement nous avons accueilli Astrid Gass qui a pris un relais d'autant moins évident, que le passage de témoin a été court. Avec gentillesse, persévérance et l'appui des secrétaires de mairie expérimentées que je tiens à remercier, elle a progressivement pris ses marques.

L'épreuve du feu a été immédiate car le chantier de la rénovation énergétique des écoles a démarré, avec les appels d'offre et la mise en place d'un calendrier opérationnel qui s'intègre au mieux dans le calendrier de la vie scolaire pour être le moins perturbant possible.

Ce chantier va s'échelonner jusqu'à la fin de l'été 2017. Outre les travaux sur le bâtiment pour l'isoler (murs, vitres, planchers etc...) et le mettre aux normes actuelles, le système de chauffage va être totalement revu, les installations sont vieillissantes et en dysfonctionnement régulier.

Si au plan technique les choix ont été rapides car les normes laissent peu de place à la fantaisie, au plan financier le chantier a été conçu pour optimiser tous les paramètres liés à sa mise en œuvre. Dans les grandes masses je considère que le projet se découpe au plan financier en deux parties.

D'un coût total de l'ordre de 460 000 € HT, une première partie représentant près du tiers de l'investissement sera financée grâce à l'appui de certaines collectivités (contrat de territoire, la DETR – dotation d'équipement des territoires ruraux, le programme Energivie piloté par la Région).

Je tiens sur ce point à remercier les responsables de ces collectivités qui nous ont soutenu dans un projet, qui non seulement est nécessaire mais qui est également crédible dans son montage. Ces remerciements sont d'autant plus chaleureux que la disette des subventions prévaut partout et que la situation financière des collectivités est particulièrement fragile.

Le solde sera financé en partie par une réserve prévisionnelle constituée progressivement depuis deux ans en accord avec les communes et par du crédit classique dont chacun a conscience que les taux actuels sont particulièrement favorables.

Ce plan de financement a été conçu de telle sorte que les communes ne subissent aucun impact financier supplémentaire par rapport à aujourd'hui. Le remboursement du nouveau crédit sera du même niveau que le remboursement de crédits venus à échéance.

Un autre gain très important proviendra des économies d'exploitation issue de l'utilisation de la nouvelle chaufferie plus performante et moins gourmande dans le cadre d'un bâtiment parfaitement isolé. Cet écart de coût de fonctionnement sera

significatif et récurrent sur les années à venir.

Bien entendu des informations seront régulièrement publiées sur ce projet majeur de la mandature sivomale qui n'aurait pu être mis en œuvre sans l'indéfectible et unanime soutien des maires concernés.

Bien entendu ces travaux causeront des perturbations ponctuelles notamment pour les locaux de la Ludothèque et des Scouts. Des solutions transitoires seront mises en place.

Autre sujet de débat le nettoyage des voies publiques.

Je ne reviens pas sur les effets des orientations politiques devenues loi « sur la transition énergétique pour la croissance verte » qui interdit pour les collectivités, à compter du 1er janvier 2017, l'usage de pesticides (produits phytosanitaires) dans l'espace public. Les particuliers seront pour leur part dans le champ de cette loi à compter du 1er janvier 2019.

Bien entendu cette évolution a été anticipée, et depuis plusieurs mois nos agents testent, comme bon nombre de leurs collègues, des solutions alternatives. Ces tests passent par un changement de la typologie des plantations, par l'usage d'outils mécaniques mutualisés entre les communes de la communauté des communes, mais aussi par l'arrachage à la main.

Evidemment avec une bonne trentaine de kilomètres de trottoirs sur nos trois communes, il est difficile de remplacer l'effet des produits chimiques qui ne requièrent que le temps de l'épandage. Il n'est pas envisageable d'embaucher et les machines ne sont pas suffisamment disponibles, ni nombreuses et pas totalement efficaces.

Il faudra par conséquent s'habituer dans nos rues à une « croissance verte » de la végétation spontanée en attendant des solutions efficaces et conformes qui ne manqueront pas d'arriver sur le marché à un moment ou à un autre.

La rentrée de septembre a été également le moment de la rentrée associative avec le forum annuel destiné à informer et à inscrire les personnes intéressées dans la palette importante de l'offre d'activités locales. Le dynamisme des bénévoles continue d'être un moteur puissant de ce secteur essentiel à notre tissu social.

On assiste cependant à un phénomène combiné de divers facteurs. Un bénévolat associatif formidable, désintéressé et dynamique mais dont la relève n'est pas évidente. Des structures existantes, accessibles mais vieillissantes. Des pratiquants associatifs qui sont souvent plus des consommateurs que des participants actifs et dont l'horizon se limite au principe « je paie donc j'ai droit »

Il n'est pas question d'analyser et encore moins de porter un jugement sur cette évolution consumériste, mais cette orientation globale conditionne les réflexions qui sont menées sur les futurs investissements et priorités à retenir pour nos collectivités.

En conclusion je souhaiterais remercier les représentants des associations qui ont tous répondu présents à l'occasion du dialogue qui a été mis en œuvre pour faire évoluer les modalités d'utilisation et de location de nos bâtiments destinés aux activités associatives. Le dialogue a été parfois rugueux, mais toujours empreint de réalisme et de transparence. Au final la raison a prévalu et une grille tarifaire d'utilisation a été mise en place disponible pour tous. Un bilan sera fait dans un an.

A l'approche des fêtes je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous de passer le mieux possible cette période qui reste traditionnelle pour des retrouvailles familiales mais qui pour d'autres peut constituer un moment de solitude.

Le mot des élus

Gaston Burger,
Maire de Dingsheim



Chers concitoyens,

L'année 2016 se termine et nous sommes tous certainement occupés par les dossiers que nous voudrions encore traiter avant la fin de l'année ou par les préparatifs des fêtes de Noël.

Il n'en est pas autrement pour les affaires communales où nous sommes occupés avec le Sivom La Souffel à réhabiliter l'aire de jeux situés rue de Musaubach.

Je sais que vous avez été nombreux à en déplorer la fermeture durant les beaux jours de cette année. Je ne rentrerai pas dans les détails car vous trouverez des réponses dans un article exclusivement consacré à ce sujet.

A ce jour, aucun endroit de notre ban communal n'est classé en zone inondable, mais notre village est traversé par deux ruisseaux non domaniaux que sont la Souffel et le Musaubach. Ces deux cours d'eau drainent principalement les eaux de pluies et ils se gonflent après chaque précipitation importante.

Je profite de cette occasion pour rappeler que la responsabilité de l'entretien des berges avec l'élagage de la végétation est à la charge de chaque propriétaire d'un terrain donnant sur un cours d'eau. Le propriétaire doit en outre assurer la bonne stabilité des berges tout en permettant l'écoulement de l'eau.

C'est un sujet complexe pour lequel nous allons apporter dans les prochaines semaines des précisions complémentaires sur le site Internet de la commune.

En 2016, la commune a engagé des travaux d'accessibilité de la Grange avec le remplacement des fenêtres et le réaménagement d'un WC. La mise à niveau des accès extérieurs sera réalisée au printemps. Nous allons aussi améliorer l'acoustique dans la grande salle.

Notre objectif étant de maintenir au centre de notre commune un espace pouvant accueillir dans de bonnes conditions des réunions communales et des fêtes de familles en journée à l'usage de nos citoyens.

En novembre dernier, nous avons renouvelé les élus du conseil municipal des jeunes de nos deux communes. Je tiens à remercier les jeunes élus sortants pour le travail

accompli durant ces deux années de mandat et je réitère mes félicitations à la nouvelle équipe. Je crois réellement que les jeunes élus nous font progresser

dans la perception de certains aspects de nos communes : par exemple la vitesse élevée des véhicules circulant dans nos rues. Nos jeunes l'ont relevée, et ont réalisé dans la foulée, des panneaux d'information pour sensibiliser les automobilistes qui sont pour l'essentiel des résidents.

Cette année qui se termine annonce déjà une année 2017 riche en consultations, pas seulement électorales, mais surtout administratives avec plusieurs enquêtes publiques. Nous allons vivre une période inédite où nous allons participer à un aménagement foncier de l'espace agricole en même temps que la transformation de notre Plan Local d'Urbanisme en PLUI à l'échelle de la Comcom du Kochersberg.

C'est une occasion unique pour imaginer et prévoir le futur de notre commune en concertation avec la population et les communes voisines. Il y aura aussi l'enquête publique concernant la Loi sur l'eau et portant sur les ouvrages annexes du GCO. C'est encore une nouvelle raison de nous opposer à cette autoroute inutile.

Vu l'importance de ces sujets, nous organiserons une ou plusieurs réunions d'information à votre attention.

Je vais conclure en remerciant toutes les associations qui, par leur dynamisme, proposent tout au long de l'année des activités riches et variées à la population de nos communes. Elles ont bien compris la nécessaire mise à niveau de leur participation pour l'utilisation des locaux et équipements.

Je remercie tout particulièrement les nombreux bénévoles qui s'impliquent quotidiennement au côté des animateurs de l'ALEF et des enseignants dans le fonctionnement des NAP proposées par le SIVOM. C'est une richesse du cœur pour nos communes !

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et tous, de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2017.



René Wunenburger,
Maire de Griesheim-sur-Souffel

Au moment de reprendre la plume pour m'adresser à vous en cette fin d'année je me dois de revenir sur les principaux dossiers que j'avais déjà évoqués dans le précédent bulletin municipal.

En premier lieu, le projet d'implantation, à l'est du village, d'une antenne de téléphonie mobile par la société Orange ; où en sommes nous aujourd'hui ?

Convaincu d'avoir été abusé par toute une série d'informations aussi erronées que trompeuses, j'ai annulé l'autorisation d'urbanisme initialement accordée.

La réaction de l'opérateur a été immédiate : la commune a été assignée en référé au Tribunal Administratif. Cependant à l'issue des audiences des 25 juillet et 1^{er} août 2016, lors desquelles nous avons fait valoir nos arguments, avec le soutien du collectif opposé au projet, la commune a eu gain de cause et l'opérateur a été débouté.

Sauf à considérer que la société Orange abandonne son projet, l'affaire doit encore être jugée au fond. Quoiqu'il en soit, à ce jour, l'antenne ne peut être construite, faute d'autorisation d'urbanisme.

Concernant la gestion de l'eau potable, la dissolution forcée du syndicat des Eaux de Strasbourg-Nord a conduit à l'isolement des trois communes de Dingsheim, Griesheim et Pfulgriesheim.

Impossible dans ce cas de supporter, seuls, les charges d'exploitation de la station de pompage et de traitement des eaux.

Ainsi un rapprochement de nos trois communes avec le Syndicat des eaux du Kochersberg était-il inéluctable, voire indispensable.

Ce regroupement va néanmoins nécessiter une harmonisation des différents prix actuellement pratiqués, ce qui se traduira pour nous par une hausse des tarifs de l'eau de l'ordre de 5% pendant les quatre prochaines années.

En ce qui concerne le dossier du GCO, le recours contentieux déposé par nos 3 communes au Conseil d'Etat en vue d'obtenir la suppression de l'aire de service prévue sur le ban de Griesheim, est actuellement en cours d'instruction.

Un courrier de relance, cosigné par les maires des 3 communes, a été envoyé à Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, courant novembre 2016.

Au moment où s'écrivent ces quelques lignes, aucune information tangible à ce sujet, ni de l'Etat, ni de son concessionnaire.

La procédure d'aménagement foncier (remembrement) prend désormais une dimension nouvelle, dans la mesure où les quatre communes de Griesheim, Dingsheim,

Stutzheim-Offenheim et Hurtigheim, en accord avec la profession agricole, viennent de s'entendre pour élaborer en commun un remembrement intercommunal afin notamment de mutualiser les pertes de foncier.

L'enquête parcellaire, diligentée par le Préfet, avec le concours d'un commissaire enquêteur en vue d'identifier l'ensemble des propriétaires touchés par le projet d'autoroute et d'aire de services s'est achevée le mois dernier : Elle devrait permettre au Préfet de prendre, le moment venu, un arrêté de cessibilité en vue d'exproprier les propriétaires concernés.

L'arrêté préfectoral portant « Autorisation d'Occupation Temporaire » des propriétés privées en vue de procéder aux travaux de sondages géotechniques, diagnostics et fouilles archéologiques, vient de parvenir dans les mairies des communes concernées.

Il s'agit certes d'une étape supplémentaire dans les préparatifs du projet, mais qu'on ne s'y trompe pas, cette procédure, tout comme les précédentes n'est pas à prendre pour argent comptant : Les possibilités de contrecarrer le processus existent bel et bien, à nous de les utiliser.

Un dernier sujet mérite, incontestablement d'être évoqué, celui du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) dont l'élaboration vient de démarrer sous l'égide de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

Le diagnostic territorial est posé, le projet de territoire reste, quant à lui à construire ; dans ce contexte la question qui se pose à nous est la suivante : quel village voulons-nous à l'horizon 2030 ?

Combien d'habitants ? Avec quel niveau de services ? Quelles répercussions sur le trafic routier ?

Quelle place pour l'agriculture ? Quels impacts sur l'environnement et les paysages ?

Toutes ces questions, nous devons impérativement nous les poser collectivement, élus et citoyens.

Nous aurons l'occasion d'y revenir ensemble en 2017 et je compte sur votre soutien.

Au chapitre des rendez-vous citoyens de l'année 2017, il convient d'ores et déjà de retenir les dates suivantes :

- Le samedi **20 mai**, la 6^{ème} édition de notre Journée Citoyenne
- Les quatre dimanches dédiés aux élections : **23 avril et 7 mai** pour les présidentielles, **11 et 18 juin** pour les législatives.
- et bien sûr le **vendredi 6 janvier** pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je reste à votre disposition et vous souhaite au nom de l'équipe municipale, un joyeux Noël et une année 2017 riche en satisfactions personnelles et en réussites collectives.



CARNET DE DINGSHEIM

ANNIVERSAIRES



Liliane Schmitt

80 ans :

04.07.1936 Lydia Muller
08.08.1936 Liliane Schmitt
23.08.1936 Nelly Guédron



Nelly Guédron

19.10.1936 Charles Haettinger
19.11.1936 Raymond Gillmann
23.11.1936 Mireille Heckmann



Mireille Heckmann



Charles Haettinger

85 ans :

28.08.1931 Anne Véron
28.06.1931 Paul Wohlfrom



Paul Wohlfrom

90 ans :

27.09.1926 Marie Fritsch
31.12.1926 Mariette Weyhaubt



Marie Fritsch

91 ans :

30.10.1925 Alphonse Fritsch
25.12.1925 Horst Jurkow

93 ans :

24.08.1923 Madeleine Berga

Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens



DÉCÈS

Charles Zehnacker 11, rue Kobler	09.09.1937 - 26.01.2016
Joseph Andres 13, rue Kobler	25.01.1928 - 14.02.2016
Bernadette Fritsch née Knab 23, rue Principale	11.12.1937 - 02.03.2016
Jean Fritsch 23, rue Principale	14.08.1936 - 02.03.2016
Michel Noël 10, rue la Corbusier	18.07.1941 - 23.02.2016
Alain Breu 15, rue de Firminy	03.08.1945 - 21.03.2016
Joseph Haettinger 13, rue du Charron	07.06.1931 - 22.05.2016
Marguerite Schmitt 6, rue de Mittelhausbergen	02.12.1924 - 18.07.2016
André Burger 1, rue Haute	22.11.1931 - 09.08.2016
Marie Madeleine Bannwarth rue Principale	25.08.1947 - 17.08.2016
Hubert Fritsch 28, rue de Berne Lingolsheim	13.09.1961 - 24.08.2016
Lucienne Grau 4, rue de Bagdad	05.04.1947 - 10.10.2016
Roland Kiffer 41, rue du Modulor	09.10.1942 - 21.10.2016

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

NAISSANCES

Adèle Willem 7, rue de la Chaîne	16 novembre 2015
Robin Ebersold 22a, rue Le Corbusier	24 mars 2016
Baptiste Pillon 6d, rue Kobler	2 juin 2016
Noah Holler 9a, rue Principale	1 ^{er} juillet 2016
Antonin Pierre 9, rue du Charron	10 septembre 2016
Emy Blanche 6, rue de la Chaîne	23 septembre 2016
Eloan Luttringer 14, rue du Musaubach	30 octobre 2016

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

Clément Lafoutry et Marianne Guilhen 19, rue de Firminy	2 avril 2016
Brice Schöbel et Dominique Arveiler 7, rue de la Cité Radieuse	14 mai 2016
Christophe Raisin et Charline Acker 6a, rue Kobler	3 juin 2016
Jean-Claude Brecheisen et Nathalie Allagyer 15, rue Principale	8 octobre 2016

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés

NOCES D'OR

04.07.1966	Joseph et Marie-France Wicker
29.07.1966	Bernard et Alice Wernert
12.11.1966	Rodolphe et Marie-Luce Schantz



Joseph et Marie-France Wicker

NOCES DE DIAMANT

28.05.1956	Joseph et Clémence Diss
------------	-------------------------



Clémence et Joseph Diss



CARNET DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

ANNIVERSAIRES



Jean Bajard

80 ans

13.09.1936 Marie Thérèse Sprauer
24.10.1936 Jean Bajard
10.11.1936 Alain Lebec
10.11.1936 Marcel Wurm



Marcel Wurm

85 ans

28.09.1931 Marlys Klein
27.12.1931 Marie Lentz

91 ans

02.11.1925 Lucienne Thomann



Marlys Klein



Jacqueline Hilaire

93 ans

04.11.1923 Jacqueline Hilaire

95 ans

24.12.1921 Emma Werler

Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens

DÉCÈS

Marcel Widemann 10.07.1937 - 17.06.2016
5, rue Principale

Raymond Kommer 30.03.1937 - 15.07.2016
1, impasse des Iris

Eric Becker 10.05.1957 - 24.08.2016
11, rue des Acacias

Danièle Fund 1.09.1950 - 12.10.2016
7, impasse des Primevères

Irène Pignard 31.03.1928 - 15.10.2016
Rue des Prés

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances

MARIAGES

Alexandre Kapfer et Arielle Hamias 13 juillet 2016
23, rue de la Souffel

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés

NAISSANCES

Oscar Descamps 30 juin 2016
24, rue de la Souffel

Emilie Vest 29 juillet 2016
2, rue du Maréchal Leclerc

Charlotte Stiegler 29 septembre 2016
52, rue de la Souffel

Jenna Ntikala 29 octobre 2016
6, rue du Maréchal Leclerc

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

LES MAIRIES COMMUNIQUENT

RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE DINGSHEIM :

Nous remercions les personnes qui se sont inscrites à leur arrivée dans notre commune, et invitons à faire la démarche ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

Un verre de l'amitié sera offert **jeudi 12 janvier 2017**, au centre culturel «la Souffel», à tous les nouveaux arrivants dans la commune ainsi qu'à l'ensemble des participants aux concours de fleurissement et décorations de Noël pour l'année 2016.

BIEN VIVRE ENSEMBLE !

STATIONNEMENT

LES BONNES CONDUITES DU STATIONNEMENT :

- Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.
- Pensez aux piétons, aux poussettes, qui trop souvent se mettent en danger pour éviter des automobilistes mal stationnés

DINGSHEIM - LES BONS RÉFLEXES

Afin de faire cohabiter nos amis à quatre pattes et les habitants, ramassez les déjections canines de vos chiens.

C'est une question d'hygiène et de respect des principes de base de la vie en collectivité.

La municipalité de Dingsheim a fait installer cet automne des poubelles et des distributeurs de sacs pour vous faciliter le ramassage des crottes de vos chiens :

- au centre commercial
- au tennis couvert
- devant la mairie.

3 personnes sur 4 ramassent les crottes de leur chien, alors pourquoi pas vous... !



LE DÉNEIGEMENT

Pendant l'hiver, l'équipe du Sivom veille à la viabilité hivernale des voies publiques pour assurer une sécurité optimale tout en préservant l'environnement.

Le déneigement des trottoirs est à la charge des locataires et propriétaires. Pensez à vous équiper avant l'hiver !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADEVIE

Mardi 31 janvier 2017 à 20h15 à la salle du bar du centre socio-culturel

DINGSHEIM - RÉSERVE COMMUNALE :

Vous avez été nombreux à vous inscrire et nous vous en remercions.

Il reste encore des places : venez rejoindre l'équipe de la réserve communale de Dingsheim !

Toutes les informations sur le site www.dingsheim.fr

DÉFIBRILLATEURS :

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision.

Afin que l'appareil soit toujours en état de marche, évitez de jouer avec celui-ci, lorsque le boîtier est mal refermé, cela peut nuire gravement à son utilisation.

En cas d'utilisation, merci de le signaler en mairie afin que l'appareil soit vérifié.

DINGSHEIM - RÉHABILITATION DE L'AIRE DE JEUX

Les travaux de réhabilitation de l'aire de jeux et de protection des habitations rue du Musaubach sont suspendus suite aux premiers éléments recueillis lors des études qui sont encore en cours.

En effet, le service départemental de l'eau et de l'assainissement (SDEA) sollicité par nos soins, a identifié que :

- Le réseau d'eau pluvial ne permet pas d'absorber l'eau de pluie des voiries cumulée aux coulées d'eau boueuse en cas de fortes précipitations.
- Le ruisseau du Musaubach est envasé sur un tronçon de 300m ce qui bloque le bon fonctionnement du réseau d'eau pluviale dans la rue du Musaubach

Nous avons d'ores et déjà trouvé les accords avec les exploitants agricoles pour, au printemps prochain, ensemer en herbe, les deux parcelles situées sur le ban communal de Griesheim-sur-Souffel, en limite avec l'aire de jeux et la zone habitée.



Vie communale

De plus, nous planterons également 4 rangées de miscanthus en amont de la bande enherbée. L'ensemble de ce dispositif contribuera à limiter les coulées de boue mais sans toutefois arrêter l'eau du bassin versant. Malgré la complexité du dossier, la commune et le Sivom se sont fixés comme objectif que l'aire de jeux soit utilisable au début de ce printemps 2017.

Gaston Burger
Maire de Dingsheim

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs à partir du 15 janvier 2017. Celle-ci avait été supprimée en 2013. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

Ainsi, à compter du 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Photocopie du titre d'identité du parent signataire

Un arrêté précisera le modèle du formulaire ainsi que la liste des pièces d'identité admises pour le parent signataire.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Changement du jour de collecte des ordures ménagères à Dingsheim et Griesheim-sur-Souffel.

A partir du 1^{er} janvier 2017 la collecte des ordures ménagères aura lieu

Tous les mercredis (au lieu du lundi)

Le jour de la collecte de la poubelle jaune reste inchangé.

DINGSHEIM - RECENSEMENT 2017

Le recensement se déroulera du **19 janvier au 18 février 2017** et concernera toutes les personnes résidant uniquement à Dingsheim.

Nouveauté 2017, le recensement pourra être effectué en ligne sur le site Internet dédié de l'INSEE.

LE RECENSEMENT EN LIGNE, DES AVANTAGES POUR TOUS

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'INSEE

A partir du 19 janvier 2017, un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle avec photo. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour le recensement en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. **Pour faciliter son travail, merci de répondre sous 48h.**

Votre participation est essentielle : le recensement de la population permet en effet de produire de nombreuses informations pour mieux comprendre l'évolution de notre pays. Mais surtout de connaître la population exacte vivant à Dingsheim, d'adapter nos projets communaux à notre population et de bénéficier de subventions de l'Etat.

Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

En cas d'absence de longue durée pendant la période de recensement, merci de contacter rapidement la mairie.

L'ensemble des personnes chargées du suivi des opérations sont soumis au secret professionnel. **Toutes vos réponses sont absolument confidentielles** et sont protégées par la loi. Après collecte, elles seront transmises à l'INSEE et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Cette démarche est gratuite, merci de réserver le meilleur accueil à votre agent recenseur.

La commune de Dingsheim sera divisée en 3 districts, chacun avec son propre agent recenseur :



Marie-Christine David aura en charge les rues de : Bagdad, Berger, Berlin, Brasilia, Chandigarh, Modulo, Rezé et Mittelhausbergen.



Richard Lang s'occupera des rues de : Angle, Boulanger, Chaîne, Champs, Eglise, Etoile, Haute, Houblon, Mairie, Neuve, Principale, Stutzheim, et Tonnelier.



Enfin, **Roland Legardinier** sera affecté aux rues : Acacias, Arbresle, Cerisiers, Charron, Corbusier, Firminy, Griesheim, Kobler, Musaubach, Cité Radieuse, Ronchamp et Stade.

Coordinatrice principale :
Virginie Adloff - 03 88 56 21 32

LE RÔLE D'INFORMATION DU MAIRE SUR LA CITOYENNETÉ ET LA DÉFENSE

Les collectivités locales ont un rôle d'information très important à jouer auprès de leurs administrés, particulièrement des jeunes, afin de promouvoir auprès d'eux la valeur de l'engagement dans les missions de défense, de protection intérieure et de citoyenneté. Deux dispositifs vous sont présentés plus en détail, à savoir la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et la Garde Nationale qui vient de se mettre en place.

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La Journée Défense et Citoyenneté «JDC» permet aux jeunes de s'informer sur les droits et devoirs en tant que citoyens, ainsi que sur le fonctionnement des institutions. La participation à cette journée est obligatoire.

La convocation intervient entre le recensement (3 mois maximum à compter de 16 ans) et le 18^{ème} anniversaire du jeune. Elle lui parvient au moins 45 jours avant la date de la session. En cas de difficulté sur la date ou le lieu, une autre date peut être demandée au centre du service national.

L'attestation de participation à la JDC est nécessaire pour s'inscrire aux concours et aux examens de l'Etat (permis de conduire, BEP, baccalauréat...). Si le jeune est en attente de convocation, il peut demander une attestation provisoire.

Pour trouver les coordonnées du centre du service national : www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees-coordonnees-des-centres-du-service-national

La convocation ouvre droit à un bon de transport SNCF 2^{ème} classe et à une indemnité forfaitaire de déplacement de 8 €. Le jeune qui est salarié ou apprenti bénéficie d'une autorisation d'absence exceptionnelle d'une journée sur présentation de la convocation, sans réduction de salaire ni décompte d'un jour des congés annuels.

Durant cette journée, les enseignements portent sur :

- Les enjeux et les objectifs généraux de la défense nationale et des différentes formes d'engagement (volontariat de service civique, volontariat dans les armées, métiers civils et militaires de la défense, Garde Nationale...);
- Le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français ;
- Le don de sang, de plaquettes, de moelle osseuse, de gamètes et d'organes ;
- La sécurité routière.

Le jeune passe également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, ainsi qu'une initiation à l'alerte et aux gestes de 1^{er} secours.

LA GARDE NATIONALE

Afin de faire face à l'ampleur sans précédent de la menace terroriste sur le territoire français, le Gouvernement a invité

les français, désireux de s'engager pour leur pays, à rejoindre les réserves des forces de sécurité, connues jusqu'à présent sous la dénomination de «réserves opérationnelles». Le décret du 13 octobre 2016, par le regroupement des réserves opérationnelles de l'armée, de la gendarmerie et de la police, a donné naissance à la «Garde Nationale».

Qui est concerné et pour quelles missions :

- Tout citoyen français, âgé d'au moins 17 ans,
- En parallèle de la vie civile, pour des missions ponctuelles de protection aux côtés des forces d'active, dans les mêmes conditions que celles-ci (en uniforme et en arme).

Pour quel engagement :

- Après une formation militaire, les volontaires signent un contrat pour une durée d'un à cinq ans, assorti d'une solde.
- Ils sont mobilisables pour 30 jours maximum par an, un seuil qui peut être porté à 60 jours «pour répondre aux besoins des armées», voire 150 jours «en cas de nécessité liée à l'emploi des forces» et 210 jours «pour les emplois présentant un intérêt de portée nationale ou internationale».

Pour quelles contreparties :

- Jeunes de moins de 25 ans :

- 1 000 € de participation au financement du permis de conduire à partir de 50 jours de réserve effectués,
- 100€ d'allocation mensuelle pour un étudiant qui s'engage pour 5 ans et effectue 37 jours de réserve annuelle.

- Salariés :

- La valorisation des compétences acquises pendant la durée passée dans la Garde Nationale avec des passerelles vers les métiers de la sécurité privée ;
- Le maintien d'une partie ou de la totalité de la rémunération salariale avec le versement d'une solde.

Pour tout membre de la Garde Nationale ayant renouvelé son contrat initial pour une durée de 3 à 5 ans en ayant totalisé 37 jours de réserve sur l'année révolue : 250 € de prime de fidélité.

A la suite des attentats, de nombreux citoyens se sont d'eux-mêmes engagés dans les différentes réserves mais, afin que la fusion de ces dernières soit complète, une mobilisation collective doit voir le jour. En effet, il est prévu que l'armée et la gendarmerie puissent disposer en 2018 d'un vivier de 40 000 réservistes opérationnels chacune, afin d'être en mesure d'engager quotidiennement 1 000 réservistes chacune.

Une hausse conséquente du budget «réserve» a été permise par l'actualisation de la loi de programmation militaire (plus 100 millions dans le projet de loi de finances pour 2017) et un chef de projet a été nommé par le ministre de la Défense.

Plus d'informations sur :

<http://www.gouvernement.fr/garde-nationale>



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DINGSHEIM

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

Le recensement de la population aura lieu en janvier 2017, la commune crée trois postes d'agents recenseurs.

LIMITATION DU TONNAGE RUE DE MITTELHAUSBERGEN

Un arrêté a été pris limitant le tonnage à 7,5t, rue de Mittelhausbergen, dans la mesure où cette voie de circulation n'est pas adaptée.

COULÉES DE BOUE RUE DU MUSAUBACH.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec le monde agricole, la Chambre d'agriculture et le SDEA, afin de réaliser un diagnostic des problématiques et trouver ensemble des solutions à long terme pour endiguer ce problème de coulées d'eau boueuse.

Afin de protéger les habitations lors de fortes pluies d'orage et/ou de coulées de boues, des fascines seront implantées le long de l'aire de jeux. Ce dispositif sera complété par la réalisation d'une bande enherbée en lisière du ban communal.

Il convient de dissocier la rénovation de l'aire de jeux, qui a souffert des inondations et qui sera remise en état par le Sivom, de la problématique des coulées de boue.

Des investigations ont mis en évidence l'envasement du lit du Musaubach qui empêche la vidange complète du déversoir d'orage. Situé sous la rue du Musaubach, ce dernier sert à stocker les eaux de pluie lors des fortes précipitations.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

L'entretien général des trottoirs et caniveaux est déficient sur la commune et reste un sujet d'actualité, surtout depuis la mise en place du «zéro pesticide». La végétation spontanée est de plus en plus présente.

Même si les agents du Sivom interviennent régulièrement, les moyens humains sont insuffisants et les moyens financiers du Sivom ne permettent pas d'embauche supplémentaire pour compenser l'absence de pesticides.

Le conseil relève également que de plus en plus d'administrés n'entretiennent plus les trottoirs et caniveaux devant leur propriété, pensant, à tort, que c'est à la collectivité de faire ce travail.

La population doit être sensibilisée au fait que pour avoir un beau village propre et bien entretenu, chacun doit y participer.

Des actions seront mises en œuvre pour sensibiliser la population à ce problème et pour l'encourager à participer au maintien de la propreté en entretenant régulièrement les trottoirs et caniveaux attenants à leur propriété.

ACTUALITÉS SUR LE GRAND CONTOURNEMENT OUEST

Les trois communes du Sivom la Souffel ont déposé un recours auprès du Conseil d'État concernant la création d'une aire de services et de stockage à Griesheim-sur-Souffel et à Pfulgriesheim.

Les trois maires ont rencontré successivement Roland Ries, maire de Strasbourg, Philippe Richert, président de la région Grand Est et Frédéric Bierry, président du conseil départemental du Bas-Rhin pour leur faire part de leurs revendications et inquiétudes quant à la construction de ces aires sur nos bans communaux.

Notre opposition à ce projet inutile et dispendieux en terre agricole reste toujours d'actualité.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le premier mandat du CMDJ s'est terminé en octobre 2016. Les statuts de nouveau mandat du CMDJ ont été validés, les élections du nouveau cmdj auront lieu fin novembre.

Les membres du conseil municipal de Dingsheim faisant partie de la commission du CMDJ sont Véronique Schaller, Véronique Forget ainsi que Sébastien Eyder.

ECHANGE SUR LES DIFFÉRENTS PROBLÈMES DE STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE

Des citoyens font part régulièrement de problèmes de stationnement dans la commune. La commune est composée de plusieurs quartiers.

Certains datent d'avant le 20^{ème} siècle et les voiries n'ont pas été dimensionnées pour accueillir un stationnement automobile. Les extensions les plus récentes ont intégré, dès leur conception, des garages et des emplacements de stationnement sur la propriété.

Le conseil municipal demande aux citoyens concernés d'appliquer les règles de bon sens et du respect de vie en communauté.



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Séances : 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre.

VERSEMENT D'INDEMNITÉS À DES STAGIAIRES MÉRITANTS.

Deux stagiaires du lycée Couffignal ont établi un diagnostic du réseau d'éclairage public ainsi que des propositions pour son amélioration.

Compte tenu de la valeur professionnelle et de l'état d'esprit dont ont fait preuve ces 2 stagiaires, le conseil municipal décide de leur attribuer à chacun une indemnité de stage de 300€.

GCO.

Un courrier de recours gracieux a été déposé en date du 29 mars, par les 3 communes membres du SIVOM, auprès du Préfet du Bas-Rhin. Le délai légal pour répondre étant largement échu, un recours contentieux auprès du Conseil d'Etat a été déposé par les 3 communes.

M.Ratinaud a été nommé commissaire enquêteur pour mener l'enquête parcellaire. Celle-ci concerne chaque parcelle, son propriétaire, son locataire et son exploitant.

Les nouveaux plans de zonage mis en place, concernant le grand hamster, seront sans conséquence sur le PLU des communes du SIVOM.

Une manifestation anti GCO a été organisée à Vendenheim le 1^{er} octobre suivie par une grande manifestation à Strasbourg le 15 octobre.

La cabane anti GCO implantée le 28 mai dernier entre Griesheim-sur-Souffel et Stutzheim/Offenheim ayant été détruite le soir même par un violent orage, une nouvelle cabane a été installée le 8 octobre 2016.

URBANISME

Les membres de la commission urbanisme ont étudié la faisabilité du projet d'aménagement du chemin piéton à proximité du nouveau cimetière (sortie Ouest du village)

CONVENTION AVEC LA SPA

Suite à la délocalisation du refuge par l'Eurométropole, la SPA n'est plus en mesure d'assurer le service de fourrière. La Communauté de Commune du Kochersberg et de l'Ackerland propose aux communes qui le souhaitent de signer une convention avec la SPA de Saverne.

Le coût de cette convention, établie pour un an, s'élève à 0,65€ par an/habitant, soit 746,85€. Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

MISE EN LOCATION DU NOUVEL APPARTEMENT I, RUE PRINCIPALE.

La transformation de l'ancien local pompier en appartement d'une surface au sol de 60m², est achevée.

Le conseil municipal autorise sa mise en location à compter du 1^{er} octobre 2016, pour un loyer de 400€/mois.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : NOUVEAU MANDAT.

Composition de la commission

Carole Bouchard (Responsable) - Isabelle Colimard-Gsell

Clarisse Langer - Anne Muller

Modification des statuts

La principale modification concerne les classes de CMI, CM2, et 6^{ème}, et non plus les classes de 5^{ème} comme lors du précédent mandat.

La soirée de fin de mandat a eu lieu le 13 octobre.

Les élections pour le prochain mandat ont été organisées le 18 novembre. et ont été suivies de l'installation du nouveau CMDJ le 25 novembre à la mairie de Griesheim.

POINT FINANCIER.

Le conseil municipal autorise le remboursement anticipé de 20.000€ du prêt relais destiné à financer les travaux de la RD 166, ainsi qu'un second remboursement partiel de 20.000€ de ce même prêt sous condition du versement attendu en 2016 de la subvention au titre du contrat de territoire.

LOCATION DES SALLES COMMUNALES.

Pour les salles de la commune, le conseil municipal décide d'appliquer aux associations la même grille tarifaire que pour les salles du SIVOM. Pour les extérieurs pas de changement.

SDEA.

Assainissement : le chantier d'extension de la station d'épuration de Griesheim-sur-Souffel, devrait démarrer au printemps prochain.

Eau potable : nos communes ont fusionné avec le syndicat des eaux du Kochersberg. Une hausse du prix de l'eau est prévue, afin de rattraper les tarifs des autres communes.

LANCEMENT DE LA 6^{ÈME} JOURNÉE CITOYENNE.

Elle aura lieu le **20 mai 2017**

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL.

Suite à la démission d'Isabelle Colimard-Gsell, Frédéric Bieber, suivant sur la liste, a rejoint notre équipe.



ECHOS DU SIVOM

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE CLUB DE FOOT

Lors des coulées de boues qui se sont produites au mois de mai, les licenciés du club de foot ont organisé spontanément un repas pour nourrir l'ensemble des bénévoles qui ont nettoyé.

Pour remercier ce club de cet élan de solidarité, il est proposé de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € TTC.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Un groupe d'étudiants infirmiers de l'IFSI des Hôpitaux universitaires de Strasbourg doit organiser un projet éducatif dans la structure de leur choix. Dans ce cadre, ils interviendront le 12 décembre 2016 à l'école maternelle de Dingsheim sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire.

A l'issue de cette animation, ils souhaitent offrir à chaque enfant un kit comprenant une brosse à dents et un gobelet.

A cet effet, Madame Aïcha Kharraz - Bel Hacheni, étudiante au sein de ce groupe a sollicité le SIVOM pour l'obtention d'une subvention de 100 euros.

INDEMNISATION DES AGRICULTEURS

Lors des coulées de boues qui se sont produites au mois de mai, deux agriculteurs de Dingsheim sont chaque fois venus en aide du SIVOM (aire de jeux, voie publique et arrière des écoles) en mobilisant leurs moyens techniques. Il est proposé de les dédommager des frais occasionnés sur la base de la délibération prise sur les frais de déneigement. A savoir, 60 € HT de l'heure.

Il est proposé de verser respectivement :

- 900 € HT, soit 1 080 € TTC pour 15 heures (3 jours sur la base de 5 h par jour).
- 300 € HT, soit 360 € TTC pour 5 heures.

Soit un total de 1 440 € TTC.

CHANGEMENT DE LA GRILLE TARIFAIRE DES ASSOCIATIONS

Lors de sa séance du 23 mai 2016, le comité directeur avait voté la nouvelle grille tarifaire applicable aux locations de salles mises à disposition des particuliers et des associations.

Pour mémoire, le tarif pour les associations s'élevait à 3 € de l'heure.

Jean-Michel Scheftel, en sa qualité de Président de l'ASL, a alerté le SIVOM sur les conséquences de cette tarification sur le budget des différentes sections qui composent l'ASL. Il a fourni une simulation des différentes cotisations avec un coût de location à 3 € et à 2 €.

Après réflexion, la commission « Vie associative » propose à titre de test pour une année d'adopter la nouvelle grille tarifaire sur la base d'un coût horaire de 2 € pour la location de salles aux associations. Un retour sera fait l'an prochain.

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES (NAP)

Pour la saison 2016-2017, les NAP occupent 195 élèves de l'école primaire pour la période du lundi, mardi et jeudi. A cela s'ajoutent les élèves de la maternelle les mardis et jeudis, soit 59 élèves. Cela représente donc 254 élèves à occuper sur la semaine.

Le lundi est dédié aux élèves de primaire. A cette occasion, deux animateurs de l'ALEF proposent diverses activités ; la ludothèque encadre les enfants volontaires ; deux groupes d'élèves ont été constitués et tournent après les vacances scolaires entre les échecs et le basket. Puisque ces activités induisent une progression.

Certains élèves se sont inscrits à l'activité échecs par curiosité puis ont intégré le club d'échecs de Mundolsheim.

Le jeudi, les enfants se répartissent entre les activités informatiques, tennis et cirque.

A la maternelle, 3 groupes sont constitués (deux groupes de 8 et un groupe de 7). Ils alternent après chaque vacance scolaire entre l'informatique, des jeux de manipulation et l'anglais.

L'ensemble des animations fonctionnent bien.

A l'issue des NAP, environ 75 % des enfants vont au périscolaire ou à d'autres activités extra-scolaires (judo, foot, etc.)

ZÉRO PHYTO

Grâce à la mise en œuvre de la campagne «Zéro Phyto», le SIVOM possède trois libellules. Cette démarche sans pesticides présente des atouts mais aussi de nombreux inconvénients.



Parmi les avantages, il est à noter que les agents sont moins exposés aux risques pour leur santé. Le sol n'est plus pollué et des économies sont réalisées puisque nous n'achetons plus de produits phytosanitaires.

Parmi les inconvénients, les mauvaises herbes poussent partout. Les agents passent de ce fait beaucoup de temps soit à les arracher, soit à les brûler de manière thermique ou encore à les couper.

Les cimetières sont les endroits qui constituent le plus de difficultés pour les agents puisqu'ils doivent toujours être bien entretenus (tous les 15 jours en été).

Pour avoir un ordre d'idée, avant le « Zéro Phyto », un traitement était appliqué deux fois par an dans les cimetières, ce qui nécessitait de désherber deux à trois fois par an. Aujourd'hui, il faut compter un désherbage une fois par mois en moyenne.

L'autre inconvénient est que la présence de tant de mauvaises herbes agace une partie de la population.

AIRE DE JEUX DE DINGSHEIM

Des devis ont été demandés pour trouver des solutions pérennes. L'objectif étant de contenir les coulées de boues avec la mise en place de mesures culturales sur les parcelles limitrophes.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA COCOKO POUR LE NETTOYAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE DINGSHEIM

En date du 1^{er} juillet 2016, le SIVOM et la Communauté de Communes du Kochersberg ont signé l'avenant n°1 à la convention de partenariat pour l'activité bibliothèque dans le cadre du réseau Ko'libris.

Cet avenant a pour effet de transférer les charges de fonctionnement liées au bâtiment sis 2A, rue Principale à Dingsheim et liées à l'activité bibliothèque. Ce transfert est estimé à 6 000 € par an.

L'entretien et le nettoyage de la bibliothèque seront assurés par les agents du SIVOM, comme c'était le cas jusqu'à présent. La Communauté de Communes remboursera chaque année les frais afférents au nettoyage (heures et fournitures diverses) sur la base d'un décompte qui sera établi par le SIVOM.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

La première tranche des travaux est achevée. Elle a eu lieu durant les vacances de la Toussaint et portait sur l'électricité du sous-sol et du 1^{er} niveau, ainsi que sur les faux-plafonds du sous-sol.

Les factures correspondantes ont été réceptionnées et traitées mi-novembre. Dès que les factures reviendront signées de la trésorerie, elles seront transmises au Conseil Départemental, en vue du versement du Contrat de Territoire.

Le SIVOM devrait bénéficier de 160 000 € de subventions réparties de la manière suivante :

- 6 000 € de la Région pour la réalisation de l'étude thermique
- 20 000 € d'aide régionale au titre des travaux
- 74 000 € du Département dans le cadre du Contrat de Territoire
- 60 000 € de la Préfecture pour la DETR.

Dans le cadre de cette rénovation, le SIVOM finance également l'achat de peinture pour la Ludothèque et les Scouts. L'équipe des bâtiments repeindra les sols et les murs de la Ludothèque, tandis que le local des Scouts sera remis en peinture par leurs soins.

La Ludothèque n'étant pas équipée de toilettes, le SIVOM a demandé l'installation d'un WC de type Sanibroyeur. Une cloison a été mise en place pour constituer cette nouvelle pièce et pour empêcher l'accès au stockage de l'équipe des bâtiments. Un faux-plafond et l'électricité ont également été mis en place.

CONNEXION DU CENTRE CULTUREL

Le Centre Culturel sera prochainement connecté à internet.



«Les anciens conseillers municipaux du CMDJ lors de la cérémonie de clôture...»

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA MANDATURE 2015/2016

Quelques remarques des jeunes pour résumer ces 2 ans de mandat :

«Ces 2 ans, c'était très bien, ça nous a aidés pour le travail de groupe, pour travailler, se mettre d'accord tous ensemble.»

«Pour ma part, j'ai fait vivre ma commune, je me sens responsable, je me sens utile, je me sens faire partie de cette commune» .

«On se sent responsable, le fait de participer aux réunions, aux projets communs, le fait d'être présent aux réunions.»

«Ce que l'on a fait, cela fait chaud au cœur, cela fait plaisir, on se sent utile.»

«Participer à une équipe municipale, plus tard... pourquoi pas, mais on verra...»

Voilà les remarques à vif de quelques jeunes lors de la cérémonie de clôture.

Ce qui est sûr c'est que cette expérience leur laissera des souvenirs de bons moments partagés, n'est-ce pas cela l'essentiel ?

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Placé sous le signe de la bonne humeur, la cérémonie d'installation du nouveau CMDJ a eu lieu le vendredi 25 novembre 2016.

L'ensemble des candidats était présent pour écouter Anne Muller, adjointe à Griesheim et Gaston Burger, maire de Dingsheim. Puis les jeunes conseillers se sont vu remettre l'écharpe officielle ainsi que la carte de conseiller municipal.

Et voilà, il n'y a plus qu'à !

C'est dans une ambiance sympathique que nos jeunes élus, pleins de bonne volonté et motivés se sont donné rendez-vous pour leur première réunion de travail mi-décembre. C'est avec plaisir que nous les accompagnerons dans leurs démarches, leur trop-plein d'énergie et leur volonté de respecter leur programme. Ils nous font oublier, l'espace de quelques heures, notre monde sérieux d'adultes... et c'est tant mieux !

«Les nouveaux conseillers municipaux du CMDJ...»





ANDRÉ BURGER

Le 9 août dernier disparaissait André Burger, maire de Dingsheim de 1959 à 1995. Elu au conseil municipal en mars 1959, André Burger fut nommé maire dès son premier mandat. Fonction qu'il occupera durant 36 années.

Durant ses mandats successifs, notre commune a connu une évolution sans précédent. Parmi les opérations les plus significatives, on peut citer la création du lotissement du Parc à la fin des années 60, opération qui triplera la population de Dingsheim, exigeant de repenser intégralement son mode de fonctionnement.

L'arrivée de ces nouveaux habitants a nécessité la création de nouveaux services tels que le ramassage des ordures ménagères, la construction d'un nouveau groupe scolaire incluant une école maternelle, la construction du centre culturel, le développement du tissu associatif, etc....

Ces nouveaux services et infrastructures ne pouvaient pas être assumés par une seule commune. André Burger a été l'un des pères fondateurs du Sivom La Souffel, avec les maires de l'époque des communes de Griesheim-sur-Souffel et de Pfulgriesheim qui ont porté sur les fonts baptismaux le Sivom La Souffel dès le début des années 70.

Pour mener à bien tous ces projets, André Burger s'était entouré d'une équipe municipale impliquée dans le développement et le fonctionnement de la commune. Et durant toutes ces années, il a été constamment attentif à défendre les intérêts de sa commune et de ses concitoyens dans un esprit de solidarité et de justice.

Il représente une génération d'élus municipaux qui bien que n'ayant pas été particulièrement préparés à des fonctions d'une complexité croissante ont su néanmoins administrer efficacement leur commune au cours d'une période marquée par de profondes évolutions.

Homme de la terre, empreint d'un bon sens à toute épreuve, dévoué à sa commune et à ses concitoyens, André Burger nous laisse le souvenir d'une personne particulièrement humaine, imperturbable, généreuse et d'une tolérance rare. Il n'a jamais cessé de s'intéresser aux dossiers importants de la commune.

Qu'André Burger soit remercié pour tous les services qu'il a rendus à la population de Dingsheim et que ses proches sachent combien sa disparition attriste tous ceux qui l'ont connu.

ALTE VOCE

L'AUTHENTICITÉ DES VOIX ET MUSIQUES CORSES.

Alte Voce a pour objectif d'aller au plus près de ses racines en chantant la Corse dans toute sa beauté, ses drames, ses joies et ses passions.

En Corse, les chants et la poésie parlent de la vie quotidienne, et grâce à la puissance des expressions, leur réalisme exhale un singulier parfum de brutale franchise, de naïve simplicité et de réelle grandeur.

De nombreuses personnes ont vécu un grand moment d'émotion ce mardi 29 novembre à l'église Saint-Kilian de Dingsheim lors du concert donné par Alte Voce.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



C'est en chantant l'hymne européen que le cortège composé des élus des municipalités de Dingsheim et de Griesheim, du conseil municipal des jeunes, de l'amicale des sapeurs-pompiers de Dingsheim, de la Chorale Sainte-Cécile et des scouts

Saint-Alain se sont rendus au monument aux morts, ce vendredi 11 novembre.



chorale Sainte-Cécile, ont chanté «la Marseillaise» et «On écrit sur les murs le nom de ceux qu'on aime», un texte a également été lu.

Après le discours du maire, Gaston Burger, et après la sonnerie aux morts jouée par Bernard Hummel, les élus ont déposé une gerbe devant le monument aux morts.

Malgré les travaux en cours dans la salle de La Grange, un moment convivial particulièrement apprécié, a pu s'y tenir à l'issue de la cérémonie.



Les enfants de l'école élémentaire l'Envol et leur directeur Monsieur Wersinger, accompagnés par la





L'ORGUE SILBERMANN DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

UNE GESTION DYNAMIQUE ET EN MUSIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAL

L'Alsace serait-elle le pays des Orgues ?

L'expression est d'Aristide Cavallé-Coll, célèbre facteur d'orgues parisien du 19^{ème}.

La question ne se pose plus aujourd'hui, puisqu'on compte autant d'instruments en Alsace que dans le reste de la France, soit environ 1400 orgues répartis dans environ 900 communes alsaciennes.

Preuve supplémentaire d'une particularité et de la singularité d'une région où il est depuis toujours impensable de concevoir l'office divin sans le soutien musical de l'orgue.

Parmi tous les facteurs d'orgues alsaciens, les Silbermann sont assurément les plus connus.

A juste titre.

En 80 ans (1703-1783) d'activité à Strasbourg, cette famille a en effet réalisé 91 instruments, d'une qualité bien supérieure aux standards de leurs contemporains : matériaux de choix, étain «anglais», étude approfondie de la facture, des édifices, de l'acoustique, mais aussi étude sociale de leurs commanditaires : les Silbermann ont assurément su se donner les moyens de produire une œuvre destinée à traverser les siècles.

L'orgue qu'abrite aujourd'hui l'église Saint-Pancrace de Griesheim-sur-Souffel compte parmi ces 91 instruments et a été construit par Jean-André Silbermann en 1746, pour l'église de Guémar dans le Haut-Rhin.

Cet instrument qui comprenait à l'origine 13 jeux répartis sur 2 claviers manuels et pédales fut ensuite transféré en 1843 à Griesheim lorsque la commune de Guémar a décidé d'acheter un grand instrument de trois claviers.

Le peu de hauteur disponible à la tribune de l'église Saint-Pancrace a entraîné la suppression d'une partie du soubassement et le demi-clavier d'écho qui s'y trouvait. Plusieurs jeux ont ensuite été supprimés en 1885, avant qu'Alfred Kern ne le restaure en 1966, le remettant dans son état d'origine, à l'exception de l'écho



qui n'a pu être reconstitué par manque de place, avant d'effectuer un relevage en 2011.

De l'avis de spécialistes, les qualités musicales de l'orgue de Griesheim en font aujourd'hui un instrument de premier plan, apprécié des organistes, des facteurs d'orgues et des mélomanes.

Sa sonorité chaleureuse et inimitable peut être appréciée sur un CD (disponible en mairie) réalisé par l'association «Itinéraire des orgues Silbermann» (www.itineraires-silbermann.org) dont le but est de valoriser ces instruments, de faire découvrir le patrimoine régional, et celui de la commune de Griesheim en particulier attachée depuis longtemps à une gestion dynamique de son patrimoine.

Un panneau d'information présentant l'orgue sera apposé

sur le mur d'entrée de l'église, puis officiellement inauguré en 2017, qui sera aussi une année placée résolument sous le signe de la musique, du talent et de la découverte.

Grâce aux contacts établis de longue date avec l'association des amis de l'orgue de Saessolsheim (<http://www.asamos.org>) et en partenariat avec le Conseil de Fabrique de Griesheim, un **grand concert d'orgue**, forcément réglé comme du papier à musique, sera en effet organisé entre le **19 et le 26 juillet 2017** à l'église Saint-Pancrace.

Merci d'en prendre (bonne) note !

Plus d'informations et plus de détails vous seront communiqués ultérieurement.



Vie communale

LE GCO, UN JEU DE DUPES

2016 aura été l'année de l'attribution du contrat de concession du Grand Contournement Ouest. Tout comme en 2012, c'est Vinci qui a raflé la mise ! Fin janvier, l'État se liait donc à ARCOS pour 54 ans, un sacré pari sur l'avenir !!

Très rapidement, ARCOS sollicitait les élus des communes à propos du tracé. Alors que certains élus étaient conviés dans les locaux d'ARCOS à Schiltigheim, d'autres les recevaient en mairie, et quelques-uns refusaient toute entrevue...

En mars, ARCOS présentait un premier avant-projet, lequel, à la stupéfaction de tous, prévoyait des aires de service et de stockage sur les communes de Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim. Les élus des trois communes du SIVOM la Souffel s'affairèrent alors à l'organisation d'une réunion publique, à laquelle les directeurs d'ARCOS furent conviés.

Après quelques hésitations et revirements, nous fûmes finalement gratifiés de la présence des communicants d'ARCOS, ainsi que de quelques discrets gobe-mouches mêlés à la considérable assistance de près de trois cents tourmentés. La salle des fêtes n'avait sans nul doute jamais connu pareille tension. Alors que le grand hamster d'Alsace se voyait affublé de tous nos maux, ARCOS se défaussait sur l'Etat et les normes qu'il imposait d'intégrer au projet : vingt-quatre hectares de



«douces aires» aux paysages du Kochersberg.

Cette nouvelle fila à la vitesse d'un TGV à travers notre campagne, et tous les corps constitués du secteur s'attelèrent à la question des aires, paravent du débat de l'utilité du GCO.



Près de quatre-cents **anti-GCOs**, rejoints par le monde agricole, se rassemblaient en mai au bord de la RD64 pour abominer les aires de la discorde, qui avaient relégué le GCO au second plan...

Alors que les **anti-GCOs** disséminaient des banderoles «Tous Unis Contre Le GCO» à travers notre campagne, docilement, ARCOS préparait une nouvelle mouture de son projet, regroupant les aires de services et de stockage de camion. C'est ainsi qu'un nouveau couple d'aires devait s'unir à Griesheim, mais sans le consentement du maire !



L'été passé, trois mille **anti-GCOs**, précédés d'une centaine de tracteurs, défilèrent à Strasbourg le quinze octobre. De toute la très longue histoire du GCO, nous n'avions connu un tel rassemblement d'opposants.

Les simples citoyens, les élus, les membres des trois syndicats agricoles, les bishnois, les Fédinois contre le GCO, ils s'étaient tous unis contre le GCO à l'appel du collectif GCO Non Merci !

Pourtant le Préfet leur refusa une entrevue.

Début novembre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg, outrée par la prédominance de la cause **anti-GCO** dans les médias, lançait à grand coup de financements opaques une campagne de publicité fallacieuse présentant le GCO comme LA solution "pour mettre enfin un terme aux embouteillages" à Strasbourg et "mieux vivre en Alsace". Celle-ci devait se décliner dans un spot radio, qui serait plus tard abandonné par France Bleue Alsace, sous la pression des journalistes de sa rédaction estimant que le spot «portait atteinte à leur crédibilité». Le pendant des spots prendrait la forme de grands panneaux publicitaires disséminés au centre-ville de Strasbourg.

S'ensuivit une bataille féroce de détournement des affiches publicitaires, les **antis** apposant divers messages tournant en dérision la campagne. Après moult interviews, articles et reportages, la campagne en faveur de l'Automobile Club et de son GCO, était retirée en catimini quelques jours avant l'ouverture du marché de Noël.



Pendant ce temps, des tractations se poursuivaient en sous-main, pour répudier les aires du Kochersberg. Et au moment où se couchent ces quelques-mots, il se murmure que le couple d'aires ne fera bientôt plus qu'un... ARCOS aurait en effet réussi la prouesse des les entortiller sur une surface de huit hectares seulement en plein cœur d'une zone d'activité, sur les pauvres terres de la plaine de la Bruche du côté de Duttlenheim...



Nonobstant les viles manœuvres d'ARCOS pour diviser le camp du Non, et alors que les premières escarmouches frappent les chantiers préparatoires, les **antis** continuent de rassembler un nombre toujours croissant de citoyens indignés et remontés comme jamais!

Rejoignez, vous aussi, le camp des antis, pour cela signez la pétition ci-contre, et adhérez à l'ADEVIE, l'association de défense de votre qualité de vie à Dingsheim, Griesheim et Pfulgriesheim.

VINCI GEH HEIM !

Julien Wurtz

CM à Griesheim sur Souffel

Pétition Tous Unis Contre Le GCO : <https://www.change.org/p/appel-à-rejoindre-l-opposition-au-grand-contournement-ouest-de-strasbourg-gco>

Lien court: <https://goo.gl/HuDt4R>

QR-code ci-contre :



Vie communale

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS LA SOUFFEL

Du 2 au 4 septembre 2016, cinq sapeurs-pompiers de notre section, formant l'équipe team SPLS, ont participé au Firefighter Combat Challenge (FCC) à Strasbourg.

Le FCC est un parcours réglementé à réaliser le plus rapidement possible, habillé de pied en cap de la tenue complète du sapeur-pompier, (tenue de feu, casque, bottes, gants) et pour corser le tout, sous appareil respiratoire. Ce parcours représente les étapes d'une intervention pour feu.

La première partie de l'épreuve consiste à monter un tuyau en écheveaux au 3^{ème} étage d'une tour. Arrivé au sommet, il faut hisser à la force des bras un autre tuyau en couronne pour le poser dans un bac avec le 1^{er} tuyau. Il faut ensuite redescendre de la tour en touchant toutes les marches.

La seconde partie de la course consiste à déplacer un poids de 75kg avec une masse sur une distance de 1,5 mètre, puis parcourir un slalom de 30m avant de récupérer une lance à eau de diamètre 45 pour la tracter sur 24m et abattre une cible. En fin de parcours il faut sauver une victime de 80kg en la tirant sur une distance de 24m.

Pour la 2^{ème} fois, François Saumon, Florent Combebias, Thomas Schneider, Clara Georg et Joseph Schneider ont passé, parmi des pompiers du monde entier, cette épreuve en puisant jusqu'au bout (et même plus loin) de leurs capacités.

La team SPLS a fini en 8^{ème} de finale s'inclinant face aux slovaques.



En individuel femme, Georg Clara a fini première.

En individuel homme, Thomas Schneider et Joseph Schneider ont fini respectivement premier et troisième des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin.

FÉLICITATIONS À LA TEAM SPLS !

Lors de la fête de la Sainte-Barbe, le 26 novembre dernier, les membres de la team SPLS se sont vu remettre une tenue personnalisée pour défendre les couleurs de la section lors des prochaines éditions de cette si prestigieuse compétition et ceci, grâce à nos sponsors (la société FTC à Dingsheim, l'Intermarché d'Oberhausbergen et la société Wagner à Dingsheim).

Durant cette soirée, le lieutenant Bruno Schug, chef de section, a remis un certain nombre de distinctions.



«La team SPLS a réalisé un superbe parcours lors du Firefighter Combat Challenge...»

Le grade de caporal aux sapeurs:

- Clara Georg
- Joseph Schneider
- Thomas Schneider



Ainsi que le diplôme de la formation Initiale au sapeur Lauriane Gerussi.

Les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers de La Souffel vous remercient pour l'accueil chaleureux reçu lors de leur passage pour le traditionnel calendrier.

STAMMTISCH

3^{ÈME} STAMMTISCH DU MAIRE

Ce 7 octobre 2016, dans le bar du centre culturel, habitants de Griesheim et équipe municipale se sont retrouvés autour d'une bière (avec modération) et d'un bretzel pour discuter et échanger à propos de notre village.

Les points principaux soulevés se rapportaient aux problèmes de stationnement et à la vitesse excessive de certains automobilistes ainsi qu'à l'évolution de l'urbanisme dans notre village.

L'ambiance sereine et conviviale a permis à toutes les opinions de s'exprimer librement.



Vie communale

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES «LES PORTES DU KOCHERSBERG».



C'est en cette belle journée ensoleillée du 11 septembre que le Père René-Philippe Rakoto a pris ses fonctions auprès de la communauté de paroisses «les portes du Kochersberg».

Accompagné de ses confrères, il s'est rendu à l'église Saint-Kilian de Dingsheim où le maire Gaston Burger l'a reçu sur le parvis pour lui remettre les clés du bâtiment. Une cérémonie religieuse s'en est suivie.

De nombreux élus dont le conseiller départemental Etienne Burger, ainsi que les associations locales des scouts du groupe Saint-Alain la Souffel et l'amicale des sapeurs-pompiers de Dingsheim sont venus assister à cette cérémonie d'installation.

L'abbé René-Philippe Rakoto, dessert les 12 communes du secteur tout en résidant au presbytère de Griesheim.

Services assurés : accueil, entretien spirituel, baptême, mariage, funérailles, sacrement des malades, profession de foi, confirmation, communion, visite de malades, confession... Une permanence au presbytère est assurée tous les jours sauf dimanche et vacances de 9h à 11h30.

Coordonnées: 11, rue de la Mairie

Joignable 24h/24 : 07.70.60.19.26



MISE AUX NORMES DE «LA GRANGE»

La salle « La Grange » fait peau neuve et se met aux normes pour accueillir les personnes handicapées.

Des travaux de mise aux normes énergétiques et acoustiques ont été réalisés courant de cet été et se poursuivent durant tout l'automne.

Les travaux de mise aux normes pour personnes en situation de handicap consistent à rendre accessible la salle en procédant par une remise à niveau des accès autour de la salle, mais également par l'installation d'un wc adapté.



Afin de réduire les dépenses énergétiques, les fenêtres ont été remplacées.

Des panneaux ont été installés dans la grande salle pour réduire les niveaux sonores à l'intérieur.

Enfin certaines poutres endommagées par le temps ont dû être remplacées.

La salle pourra à nouveau être louée dès 2017

SAINT-NICOLAS AUX ÉCOLES





Vie communale

NOS VILLAGES PRÉPARENT NOËL

NOËL S'EST EMPARÉ DE DINGSHEIM!

C'est en parcourant le village que vous pourrez vous émerveiller devant les nombreuses décorations de Noël.

Cette année encore, l'équipe en charge de la décoration de notre village, n'a pas chômé !

Un grand merci à Andrée Briffoteau, adjointe en charge du cadre de vie, Arsène Fritsch, Claude et Nicole Unterstock et Roland Legardinier.



«Une équipe de choc pour des décors chics...»



DÉCORATIONS NOËL 2016 À GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Des idées et surtout une belle générosité ...



Les fêtes approchent et une fois n'est pas coutume, l'équipe « décoration » a œuvré toute l'année à travers plusieurs ateliers pour égayer et embellir notre village en cette période festive.

Petits et grands bénévoles, dans la suite logique de leur implication lors de la Journée Citoyenne, se sont mobilisés pendant l'automne lors de plusieurs ateliers, afin de réaliser des créations originales et variées : un sapin de Noël « de recyclage » installé dans l'entrée de la mairie, des cônes installés çà et là dans le village, des lampadaires à nouveau décorés.



Ces quelques mots nous donnent l'occasion de remercier chaleureusement pour leur mobilisation tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ces belles réalisations.

Nos appels via le bouche à oreille et le site internet de la mairie ont été entendus. Vous avez été nombreux à nous apporter pommes de pin, boîtes à œufs et autres ornements et accessoires.

Sensibles à cet élan de générosité, nous sommes encore plus motivé(e)s pour poursuivre notre action ! Soyez assurés que les idées ne manquent pas !

Encore un grand merci et très belles fêtes de fin d'année à tous.





LE NOËL DE NOS AÎNÉS





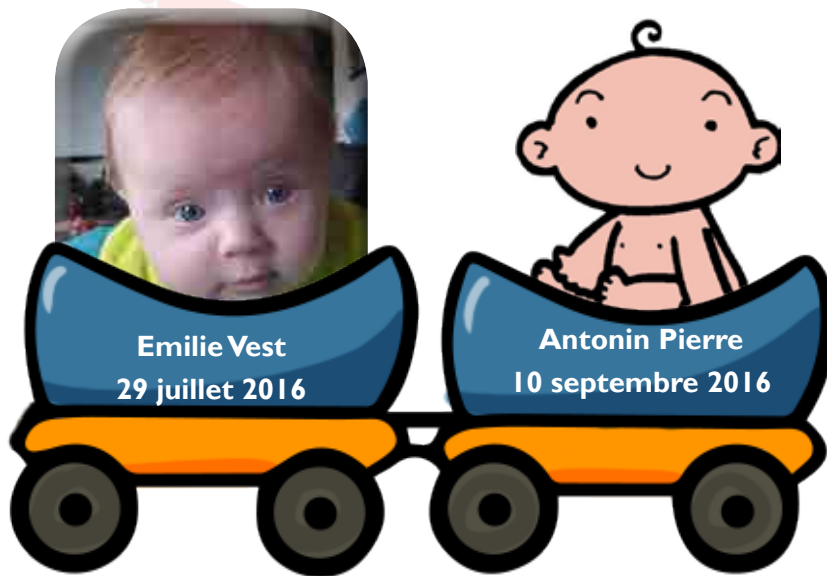
Vie communale



Le train des bébés



Le train des bébés





LE MARCHÉ DE NOËL





Vie communale

FÊTE DE LA RUE DES CHAMPS



«**POURQUOI PAS !**» 2016

Et pour la 21^{ème} fois rires, papotages, musique, shows danses, ont animé notre Rue des Champs alias, pour 24 heures, «Rue du 14 Juillet». Tout ceci bien sûr entrecoupé de bonnes saveurs solides comme liquides... Tradition maintenue aussi par notre « Zidongemmann » -porteur de journaux- Albert Oswald- qui généreusement agrmente depuis des années notre petit déjeuner très matinal de kougelhofs salés ou sucrés confectionnés par son épouse. Un grand merci à tous les deux.

Rendez-vous est pris par les uns et les autres pour 2017.

Et d'ici-là, bon vent à tous...



FÊTE DES IRIS 2015



LES IRIS ONT FÊTÉ LEURS 40 ANS !

40 ans déjà que les premiers habitants se sont installés dans notre petite impasse.



Certains y habitent encore aujourd'hui. D'autres sont arrivés puis sont repartis, remplacés par d'autres encore.

Pour fêter dignement cet anniversaire, tous les voisins et voisines se sont retrouvés ce 27 août pour une soirée mémorable. Une de plus, évidemment...



Nous en avons profité pour médailler la toute première habitante de notre impasse.

Durant la soirée nous avons pu découvrir des photos des premières fêtes dans notre rue. Les enfants étaient bien petits, les parents un peu plus jeunes qu'aujourd'hui.



La redécouverte de la mode vestimentaire des années 70-80 nous a beaucoup fait rire ...

Autour de l'impasse : pas d'autres maisons, pas d'impasse des Bleuets, pas de rue Biehn....

Mais, ça c'était avant !



Bien sûr, depuis, des cheveux gris ont fait leur apparition chez certains, mais ce soir-là, la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble et de partager tous ces souvenirs ont vite effacé les années.

Cette soirée a une fois de plus ravi petits et grands, anciens et nouveaux habitants.



La date de notre fête 2017 est déjà fixée, le programme déjà établi.

Mais je n'en dis pas plus, ce sera une surprise....

A bientôt, pour d'autres nouvelles des Iris.

DOSSIER NATURE : L'APICULTURE



UN PETIT MONDE À CÔTÉ DE CHEZ NOUS

Ce «petit monde» dont je veux vous parler est celui des abeilles. Depuis des millions d'années, en essaimant avec la vieille reine et une partie de la colonie, elles se multiplient, survivent, sans aucun recours à une intervention humaine. L'apiculteur ne leur est pas indispensable pour assurer leur survie.

Les abeilles, sont un des maillons incontournables de notre écosystème. **60 %** de ce qu'elles pollinisent servent à nourrir les humains.

Le «petit monde» des abeilles est fascinant ; je vous propose de survoler avec moi une saison apicole dans notre village de Griesheim-sur-Souffel.

Tout commence en mars. Les jours rallongent, les températures approchent les 13 degrés. Nos abeilles commencent à mettre le nez dehors ; les provisions pour l'hiver sont bientôt épuisées et les butineuses retrouvent leur activité principale : rapporter le nectar et le pollen présents sur les noisetiers et autres fleurs précoces. La reine, avec l'allongement des journées, pond un nombre croissant d'œufs au fil des semaines, pour atteindre en été un rythme de 1200 œufs par jour. Les butineuses peuvent couvrir jusqu'à 3 kilomètres aux alentours, récoltant ainsi des quantités impressionnantes de nourritures.

L'été approche et l'activité est à son comble. Les butineuses par milliers récoltent des miellats et des nectars de fleurs pour les transformer en miel, leur source d'énergie. Elles se délectent aussi de pollen, leur apport de protéines. Sans ces deux aliments de base, pas de vie possible pour toutes nos ablettes.

Mai et juin sont les mois de l'essaimage, tant redouté des apiculteurs, mais ce sont aussi les mois des premières récoltes de miel d'acacia, toutes fleurs, tilleul.

La ruche devient populeuse, entre 30.000 et 60.000 abeilles, qui toutes ont des fonctions bien précises. Au fur et à mesure de sa vie, l'abeille endosse successivement le rôle de nettoyeuse de cellules, nourrice du couvain, bâtisseuse d'alvéoles, ventileuse en cas de grosse chaleur, gardienne contre tout pillage de la ruche ou intrus qui oserait s'y risquer. Enfin et pour quelques jours seulement, notre abeille devient butineuse ; il ne lui reste alors à vivre que 5 ou 6 jours durant lesquels elle va s'épuiser à la tâche en effectuant des vols entre les différentes sources d'aliments et la ruche. Toutes ces tâches auront été effectuées par l'abeille en environ 30 jours, sa durée de vie n'allant pas au-delà.

L'été touche à sa fin, le calendrier nous l'indique, mais la reine le sait déjà depuis le solstice du 21 juin, car depuis ce jour sa ponte diminue progressivement. Les butineuses visitent les dernières fleurs d'automne. L'activité de la ruche tend au calme progressif.

Aux côtés des abeilles, un être humain s'active : l'apiculteur.

Au printemps, il fait sa première visite de ruche pour s'assurer de la bonne santé de ses colonies, détecter les éventuelles maladies, le manque de nourriture et procéder à tous les contrôles indispensables.

Au cours de l'été, à de nombreuses reprises, il installe les hausses (éléments superposés sur la ruche où le stockage du miel excédentaire pourra être fait), sur les corps de ruches et en fonction du climat et de la présence de nourriture, il pourra récolter du miel, l'extraire et le mettre en pot.

En automne, il entreprend les visites d'hivernage, nourrit ses abeilles pour compléter leurs réserves, traite les



colonies contre le varroa (petit acarien qui décime les colonies depuis les années 80). Voilà notre rucher prêt pour les frimas. Les abeilles d'hiver, plus vigoureuses et plus grasses que celles d'été, vont se constituer en grappe pour maintenir une température supérieure à 30 degrés autour de la reine et du couvain.

L'hiver s'achève et nous revoilà au début de ce merveilleux cycle que j'ai tenté de vous décrire le plus simplement possible.

Pendant très longtemps, l'activité apicole s'est limitée à la cueillette. Avec l'invention de la ruche à cadres au XIXe siècle, l'apiculture moderne est née, mais l'apiculture est toujours dépendante de l'environnement et des conditions climatiques, et aujourd'hui, plus que jamais, les abeilles et leurs apiculteurs sont devenus des sentinelles de l'environnement.

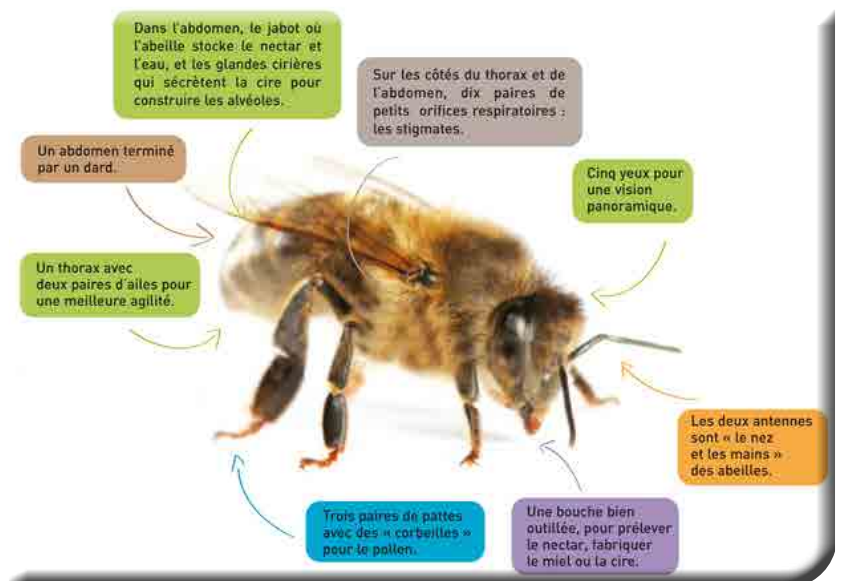
Cette activité de loisir m'a permis de découvrir la fantastique société des abeilles et le travail de l'apiculteur, où humilité et respect de notre biodiversité sont les maîtres-mots.

Si cette très courte présentation vous a plu et que vous souhaitez en savoir plus sur ce «petit monde à côté de chez nous», n'hésitez

pas à me contacter. Avec quelques apiculteurs amateurs, nous venons de créer l'association APIKOCHERSBERG. Avec l'appui d'un apiculteur expérimenté, nous souhaitons partager notre passion et initier les petits et les grands à cette activité enrichissante, et bien sûr aider de jeunes et moins jeunes apiculteurs dans la tenue de leurs premières ruches.

A bientôt j'espère.

Thierry Jacob 06 07 69 54 02



20 MAI 2017 : JOURNÉE CITOYENNE À GRIESHEIM

En 2016, le succès grandissant de la Journée Citoyenne a permis que cette grande idée essaime à travers toute la France : plus de 400 villes et communes l'ont organisée.

Ce résultat nous encourage à poursuivre cette démarche qui a été lancée chez nous il y a déjà 5 ans.

L'organisation de notre 6^{ème} journée a déjà commencé. Nous faisons un appel à projet via notre boîte à idées à la mairie et notre site internet. Les personnes désirant prendre la responsabilité d'un projet peuvent également se faire connaître. Les bulletins d'inscription seront distribués courant avril.

Cette journée de petits travaux citoyens se veut avant tout conviviale, puisqu'elle doit permettre la rencontre des générations et le partage de compétences. C'est également l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance avec le reste du village.

Nous espérons vous accueillir toujours aussi nombreux ce jour-là.



COURRIER DES LECTEURS

«L'ALSACE DIT NON AU GCO» - TOUTE L'ALSACE ?

Réponse au courrier des lecteurs DNA 16 octobre

François Schneider, Strasbourg a écrit :

« J'ai été sidéré de voir sur la première page du cahier Région (DNA du dimanche 16 octobre) la photo de manifestants, politiques en tête, derrière une banderole portant l'inscription "L'Alsace dit NON AU GCO".

Sauf erreur de ma part, il n'y a jamais eu de référendum en Alsace sur ce sujet. Comment ces personnes ont-elles l'outrecuidance d'afficher un tel propos ?

Si la mode des manifestations d'opposition à des projets avait existé à l'époque de la construction de cette autoroute qui traverse notre ville, je pense que beaucoup plus que 3 000 personnes auraient manifesté. »

Richard Eastes, par courriel

« Je veux parler de la banderole en tête de cortège de la manif anti-GCO. En supposant qu'ils étaient effectivement 3 000, cela ne représente que moins de 0,2 % des Alsaciens ! Que pensent les 99,8 % qui n'étaient pas là ? On ne le saura jamais, car ici comme ailleurs, ce sont les "contre" qui manifestent. »

Bonjour,

Le commentaire des articles en ligne ne fonctionnant pas, j'aimerais vous transmettre par la présente ma réponse au courrier des lecteurs du 22 octobre «L'Alsace dit non au GCO»- toute l'Alsace ?» en réponse à MM François Schneider et Richard Eastes.

Voici ma contribution.

Ayant moi-même confectionné la banderole «L'Alsace dit non au GCO» qui a sidéré Monsieur Schneider et amené Monsieur Eastes à faire un calcul de pourcentage, je reconnais qu'il n'y a de slogan bien choisi que s'il provoque quelques réactions.

Monsieur Schneider et Monsieur Eastes ont raison lorsqu'ils contestent la généralisation qu'implique ce raccourci «L'Alsace dit non au GCO». Les DNA qui résument par le titre «L'Alsace dit non au GCO - toute l'Alsace ?» ont raison également. Ils voudront bien m'excuser de n'avoir pu trouver suffisamment de place sur la banderole pour préciser de quelle Alsace il s'agit et je remercie les DNA si elles me permettent de préciser dans leurs colonnes quelle est l'Alsace qui dit non au GCO.

L'Alsace qui, lorsqu'elle arrive dans un bouchon réfléchit aux solutions efficaces pour éviter qu'ils ne se reproduisent plutôt que de tourner la tête à gauche et à droite pour voir s'il y a un contournement... dit non au GCO (consulter le fascicule «10 solutions pour faire sauter les bouchons» sur gcononmerci-org).

L'Alsace qui a étudié les dossiers d'enquête publique et y a lu noir sur blanc que «le désengorgement de l'A35 n'est ni l'enjeu ni l'objectif du GCO» et a compris que le GCO, plutôt que d'éviter les bouchons en aurait besoin pour prospérer... dit non au GCO.

L'Alsace qui considère que son avenir appartient à ses enfants qui inventeront le monde de demain sur la base de ce qui reste de celui d'aujourd'hui... dit non au GCO.

L'Alsace qui considère que des terres agricoles aux rendements exceptionnels sont plus précieuses que du béton et des enrobés, aujourd'hui moins que demain... dit non au GCO.

L'Alsace qui n'est pas contre les autoroutes en général mais contre celles en particulier qui n'atteindront pas l'objectif que la majorité en attend (résorber les bouchons) en absorbant des sommes énormes (5 milliards d'€ en 55 ans) qui pourraient être utilisées de manière plus utile (éducation, santé, lutte contre le réchauffement climatique, aides aux entreprises et à l'artisanat, projets d'utilité publique, etc) que pour des péages et les bénéfices de multinationales sans scrupules et les dividendes d'actionnaires rapaces... dit non au GCO.

L'Alsace qui sait que la réalisation du GCO ferait renaître le projet de transformation en autoroute de la route B9 traversant le Bienwald au nord de Lauterbourg qui inonderait l'Alsace, du nord au sud, de milliers de camions supplémentaires tous les jours (qui éviteraient un détour et ne paieraient au lieu de la LKW-Maut allemande que les 24 km du GCO)... dit non au GCO.

L'Alsace qui sait que la pollution atmosphérique tue des milliers de fois chaque année et que c'est la pollution de fond présente partout et qui augmenterait avec le GCO qui fait le plus de victimes... dit non au GCO.

L'Alsace qui n'apprécie pas qu'on répète aux strasbourgeois qu'il y aurait 35 000 véhicules de moins sur l'A35 après le GCO alors qu'il s'agit du nombre de véhicules attendus sur le GCO (chiffre gonflé puisque Vinci n'en annonce que 32 000) et que même si c'était le cas, il resterait toujours 130 000 véhicules et des bouchons sur l'A35... dit non au GCO.

L'Alsace qui ne se laisse pas bernier par des promesses de «1000 emplois directs et indirects» (soit sur 24 km l'emploi tous les 24 mètres) et les «gains de 10 millions d'heures de travail» (qui ne seraient plus perdues dans les bouchons), chiffres bien trop ronds pour être honnêtes... dit non au GCO.

L'Alsace qui se renseigne sur qui est Vinci plutôt sur le site du Monde Diplomatique (dossier «Le soleil ne se couche jamais sur l'empire Vinci» de Nicolas de la Casinière et article «Philantropie»), celui des associations Sherpa ou Bankwatch (actions en justice au tribunal de Nanterre pour les activités de Vinci au Qatar et en Russie) ou simplement en regardant «Cash investigation» (émission du 18 10 2016 sur France 2) que dans leur magazine de propagande «liaisons A 355» distribué dans les villages impactés... dit non au GCO.

C'EST BIEN CETTE ALSACE ET BIEN D'AUTRES ENCORE QUI DISENT NON AU GCO.

Venons-en à la «mode» des manifestations. Rappelons que manifester est un droit constitutionnel et que la mode n'y est pour rien. C'est bien parce que les opposants qui n'ont eu de cesse de demander un débat sur le sujet et n'ont obtenu aucune écoute des grands décideurs qu'il devient nécessaire de descendre dans la rue en sacrifiant de beaux après-midis dont les manifestants vous assureront qu'ils auraient pu passer de manière plus agréable.

Le chiffre de 3 000 manifestants est cité par MM Schneider et Eastes. Si l'on considère que les élus présents en

nombre ne représentaient ne fut-ce que ceux qui les ont élus, on peut multiplier ce chiffre plusieurs fois. Ce procédé ayant été utilisé par Monsieur Richert lors des déclarations à la presse lors de sa dernière désignation comme Président de la Région Alsace en affirmant que si les alsaciens l'avaient élu c'est qu'ils voulaient le GCO (l'ensemble des partis politiques à l'exception de l'UMP s'étant à l'époque déclarés opposés au GCO), je considère pouvoir l'utiliser aujourd'hui.

Quant à M Eastes qui semble regretter que ce ne soit que les « contre » qui manifestent (et j'ajouterai «que les « contre » qui sont tellement contre qu'ils ont réussi à se libérer et décidé de sacrifier tout ce qu'ils avaient prévu d'autre pour venir manifester»), je répondrai qu'il y a peu de «pour» qui le restent après avoir fait l'effort d'écouter un opposant bien renseigné... ou la chanson dédiée sur soundcloud.com mot clé gcononmerci !

J'invite cordialement Messieurs Eastes et Schneider à venir rencontrer dès que possible les membres du collectif qui sont toujours ravis de trouver des interlocuteurs intéressés par ce projet. A venir les rencontrer et pourquoi pas, à rejoindre le mouvement. Les occasions seront nombreuses ces prochains temps.

L'opposition au GCO, c'est contagieux mais ceux qui sont contaminés se portent mieux.

Christian Goepp

Conseiller Municipal à Duttlenheim

Collectif GCO non MERCI



Vie associative

LUDOTHÈQUE

PENDANT LES TRAVAUX, LES JEUX CONTINUENT !



La ludothèque a connu quelques mois difficiles en 2016.

Nous avons été confrontés aux intempéries tout au long du printemps, comme de très nombreuses personnes dans notre région. Le 25 juin, le jour de la Saint-Jean au village, la Souffel débordait et ses eaux boueuses entraient dans notre local !

Nous avons reçu beaucoup d'aide pour vider et assécher la ludothèque ; de la part des pompiers, mais également de nos élus venus nombreux et des employés du SIVOM, toujours présents à nos côtés. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes ces personnes pour leur présence et leur efficacité. Elles nous ont apporté une aide concrète qui nous a permis de ne pas céder au découragement.

Cependant, en septembre, trop d'humidité régnait encore à la ludothèque et nous étions dans l'impossibilité de faire la réouverture dès la rentrée des classes, comme nous le faisons d'habitude.

Mais, rapidement, le SIVOM nous informait que des travaux d'isolation et d'électricité auraient lieu à l'école au cours des vacances de la Toussaint et que la ludothèque était impactée par le projet. Une remise en état de notre local s'imposant ensuite, le SIVOM a pris en charge ces travaux et la ludothèque va bénéficier d'une réfection ... fort bienvenue.

Nous ne pouvons pas, pour le moment, prévoir LA date de la réouverture mais nous attendons ce moment avec une grande impatience.

La ludothèque ne perd pas le contact avec ses adhérents pour autant. Elle accueille chaque lundi après-midi au centre culturel, une dizaine d'enfants, dans le cadre des NAP, pour un moment de plaisir partagé autour des jeux de société. Une soirée jeux a également été proposée le jeudi 10 novembre à un public ados-adultes et nous avons retrouvé parents et enfants au marché de Noël de nos villages, pour une journée récréative et ludique.

Ces quelques mois de fermeture ont été des moments de frustration pour les enfants et les bénévoles mais ils seront suivis, à n'en pas douter, d'une reprise enthousiaste, avec une date à ne manquer sous aucun prétexte, celle du Carnaval, le samedi 11 mars 2017.

Les bénévoles de la Ludo



BIBLIOTHÈQUE DE DINGSHEIM-GRIESHEIM

Les bénévoles vous y accueillent

le lundi de 17h30 à 19h30,
le mardi de 16h15 à 18h15,
le mercredi de 15h00 à 17h00,
le jeudi et le samedi de 10h00 à 12h00,



Vie associative

GROUPE SAINT-ALAIN LA SOUFFEL



Comme chaque année, le groupe des scouts Saint-Alain la Souffel a démarré l'année par sa traditionnelle soirée tartes flambées au cours de laquelle chaque branche a présenté son camp d'été par un diaporama.

Ce fut aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux responsables du groupe, Claude et Eric Derigny, et la nouvelle trésorière, Gisèle Berbach. Le Père René-Philippe, nouveau curé de notre paroisse, a accepté d'être l'aumônier du groupe. A tous, nous souhaitons la bienvenue.

59 enfants, répartis entre 3 branches, constituent cette année le groupe : 26 louveteaux et jeannettes, 12 scouts et guides, et encore 21 pionniers et caravelles encadrés par 8 chefs dévoués et bénévoles.



Vous les avez forcément déjà aperçus, le soir d'Halloween, où, déguisés, ils sont venus sonner à votre porte pour réclamer des bonbons. Ou encore lors de leur traditionnelle vente de calendriers. Merci pour l'accueil que vous leur réservez. Ils vous ont aussi confectionné de délicieuses crêpes lors du marché de Noël.

Les bénéfices de toutes ces actions permettent aux enfants de financer leurs camps en pleine nature l'été prochain.

Merci pour votre soutien, et longue vie au groupe Saint-Alain la Souffel qui fêtera en 2017 son 25e anniversaire.

SCOUTS ET GUIDES

L'unité scout et guide accueille cette année 12 enfants âgés de 11 à 14 ans. Marie Hild et Gauthier Derigny sont les deux chefs de cette unité.

Avec les enfants, ils ont choisi de s'engager dans la terre d'aventure Sport et Santé. Entre jeux de piste, bricolage, animations, partage, solidarité et engagement, la bonne ambiance règne dans le local scout. Le samedi 26 Novembre 2016, les nouveaux scouts/guides ont effectué leur promesse qui est un signe d'engagement au sein du groupe.

Si vous êtes intéressés à rejoindre notre groupe, vous pouvez prendre contact avec les coordonnées suivantes : scoutsetguides.lasouffel@gmail.com ou bien 07 86 98 64 77.

PIONNIERS ET CARAVELLES

Les Pionniers-Caravelles forment cette année un groupe de 21 jeunes âgés de 14 à 17 ans avec 5 filles, 16 garçons et 2 chefs. Leur projet de l'année est de prendre contact avec des enfants malades à l'hôpital en leur envoyant des lettres puis d'aller leur rendre visite une journée pour apporter des cadeaux et du bonheur.



Pour cet été les jeunes ont comme projet de partir en camp à l'étranger en prenant contact avec des scouts européens.

APPEL : les pionniers recherchent un 3e chef pour les encadrer. Si vous connaissez un jeune qui souhaite passer son BAFA et partager la fabuleuse aventure des scouts, merci de le mettre en relation avec Eric au 06 812 94 61 22 ou à l'adresse sgdf.lasouffel@gmail.com.



CLUB DES AÎNES

L'année 2016 a été pour le club des aînés une année de transition. En effet après le décès de la Présidente Nicole Hausswirth et du Vice-président André Burger, il a fallu se réorganiser, trouver de nouvelles marques, réfléchir à une nouvelle manière de fonctionner, créer une nouvelle dynamique.



Le comité renouvelé a su rebondir pour proposer des activités susceptibles d'intéresser le plus grand nombre et d'attirer une nouvelle tranche d'âge :

- Jeux de société
- Quiz
- Marches
- Cours d'informatique
- Groupe de chant



- Participation au forum des associations



- Participation au marché de Noël

Un programme de sorties est en cours d'élaboration pour l'année 2017 :

- Sorties d'une journée dans les environs
- Sorties de 2/3 jours pour explorer des régions limitrophes
- Eventuellement voyage de 5/6 jours (plus difficile à mettre en œuvre)

A tous nos lecteurs nous souhaitons un joyeux Noël en



famille et une bonne et heureuse année 2017.

Le comité

Vie associative



BASKET CLUB GRIESHEIM/DINGSHEIM

Le comité et l'ensemble des membres du basket club de Griesheim Dingsheim, vous souhaitent à toutes et à tous, un joyeux Noël et une bonne année 2017.

A noter sur vos agendas **la soirée disco le :**

samedi 1^{er} avril 2017



Les pitchounes



Les poussins 2



Les poussins 1



Les benjamins



Les loisirs...

Les minimes féminines



Les cadettes



Les séniors féminines



Les séniors masculins



Vie associative

TENNIS DE TABLE

UNE NOUVELLE SAISON AVEC UN EFFECTIF TRÈS RAJEUNI



Le visage du club de tennis de table de Dingsheim-Griesheim s'est considérablement rajeuni avec de nombreux jeunes venus découvrir ce sport mais aussi se perfectionner, tandis que les joueurs plus aguerris vont tenter de poursuivre sur la lancée de la précédente saison.

La fin de saison 2015-2016 a été très mouvementée pour le club de tennis de table de Dingsheim-Griesheim. Si les équipes 3 et 4, en division IV, ont eu affaire à forte partie, l'équipe 2, dans la même division, a fait une deuxième partie de saison honorable et aurait pu disputer la première place.



L'équipe 1 s'est distinguée avec une victoire sans appel dans sa poule en division 3. Cette domination dans ce championnat par équipes lui a valu de disputer la phase finale pour le championnat de Division III. L'équipe composée de quatre joueurs a remporté la demi-finale le 3 juin contre Alsace Nord, puis la finale le 17 juin contre Sarre-Union.

Entre-temps, s'est déroulé le tournoi interne, le 13 juin. Cette compétition conviviale a vu, une nouvelle fois, la victoire de Jean-Marc Damm, le joueur le mieux classé du club.



Malheureusement, celui-ci s'effondrera, quelques minutes après sa victoire, victime d'une crise cardiaque. Malgré les tentatives de réanimation par des membres du club, puis par les pompiers et enfin par le Samu, le joueur ne reviendra malheureusement pas à la vie.

L'assemblée générale du club, bien qu'endeuillée, achèvera la saison, le 20 juin, sur une note moins triste et, comme d'habitude, autour d'un barbecue, une fois toutes les récompenses distribuées et une fois tous les scrutins effectués.

La reprise de la saison 2016-2017 s'est déroulée le 29 août. Le club compte à présent 29 licenciés dont cinq féminines et six licenciés en loisirs. 19 licenciés sont donc engagés dans les différentes compétitions qui ont repris le 23 septembre avec deux victoires et deux défaites, l'équipe phare s'étant inclinée pour son retour en division 2. A noter le retour également d'une équipe jeune (12 à 14 ans) : un vivier futur dans lequel pourra puiser le club pour assurer sa pérennité.

Comme les deux années précédentes, le club organisera un **thé dansant**, le **2 avril 2017**, une manifestation qui lui permet de récolter quelques fonds, grâce à la vente de pâtisseries réalisées par ses membres, pour financer ses diverses dépenses.

Tous les membres du club vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



EXPERANDO

EN AUTRICHE DANS LE VORARLBERG À LECH

Du 26 juin au 3 juillet 2015, 14 randonneurs de l'association ExpéRando sont partis en Autriche à Lech dans le Vorarlberg.

Nous avons été accueillis dans un hôtel**** dans lequel nous nous sommes délectés des prestations plus que parfaites. Néanmoins, et malgré cela, notre esprit de randonneurs nous a menés sans la moindre hésitation sur les chemins de six circuits différents et variés.

En voici le programme: Warth le Saloberkopf - le Ruffkopf et le Maldochalpe - Le Formarinsee et la mer de pierres - une 1/2 journée la Bodenalpe-hütte - Hochalppass et le Winstein - Le Kriegerhorn

Nos journées étaient bien pleines, les chemins pas toujours faciles certes, mais le panorama qui nous était offert ne pouvait que charmer davantage l'ambiance de notre groupe.

Au retour à l'hôtel, nous pouvions encore profiter de la piscine ou du hammam. Bien évidemment durant cette



période de l'Euro, tous les amateurs de foot se sont retrouvés devant la télé.

Juste pour dire qu'à ExpéRando il est possible d'avoir plusieurs passions...

Nous vous invitons à venir nous rejoindre !

Site : <http://experando.fr>

Le comité



PROGRAMME 2017

Type	Jour	Date	Lieu de randonnée	Descriptif Randonnée	Distance	Dénivelé	Temps estimé	Heure de départ	Lieu de départ	Chef de course	Téléphone	Frais covoiturage	Distance A-R	Pays
mixte	dimanche	08/01/17	Ingwiller	Englishberg, L'autel Rocher, Sparsbach, Retour par le ruisseau Meisenbach	17 km	300 m	5h	9h00	CC de Griesheim	Germain	06.49.56.23.07	4,00€	80km	France
cool	dimanche	22/01/17	Kientzheim	Le chêne de la chapelle	9 km	450 m	4h	9h00	CC de Griesheim	Gérard Chauvin	06.37.18.73.43	4,00€	75km	France
normale	dimanche	29/01/17	Obersteinbach	Château ARNSBOURG, BAYERISCHEN WINDSTEIN, Château LUTZELHARDT, Château SCHOENECK (ABRI), Château WINECK, Château WITTSCHLOESSEL	17,6 km	800 m	5h	9h00	CC de Griesheim	Roland	06.33.26.66.25	6,00€	132 km	France
cool	dimanche	05/02/17	Gros Chêne	Forêt de Haguenau	15 km	0m	5h	9h00	CC de Griesheim	Hélène	06.60.49.94.15	3,00€	60 km	France
normale	dimanche	12/02/17	Wolfsthal - Wangenbourg	Wolfsthal, MF Nideck, Schneeberg, Wangenbourg	17 km	650 m	5h	9h00	CC de Griesheim	Philippe	06.24.85.24.12	3,00€	72 km	France
normale	dimanche	26/02/17	Oberhaslach	MF Haslach, carrefour de l'étoile, rocher du corbeau	16 km	300 m	4 h30	9h00	CC de Griesheim	Jean-Luc	06.01.73.80.52	5,00€	90 km	France
cool	dimanche	05/03/17	Ernolsheim lès Saverne	château de Warthenberg, Croix de Langenthal, Chapelle Saint Michel	13 km	300 m	4h30	9h00	CC de Griesheim	Francis	06.75.08.24.89	3,00€	70 km	France
normale	dimanche	19/03/17	Klingenmunster	ruine Landeck, ruine Maldenburg, passage au village de Waldambach montée à la Martinsturm retour	16 km	450 m	5h	9h00	CC de Griesheim	Hubert	06.37.57.89.40	9,00€	180 km	Allemagne
normale	vendredi	24/03/17	M F Petit Wisches	pierre solaire, Petit Donon, Donon, abri du sanglier	17 km	700 m	5h	9h00	CC de Griesheim	Jean-Luc	06.01.73.80.52	5,00€	100km	France
normale	dimanche	02/04/17	Lutzelhouse MF Hinberg	col du Wildberg, rocher de mutzig, baraque des juifs, Langenberg	20 km	850 m	6h	9h00	CC de Griesheim	Jean-Luc	06.01.73.80.52	5,00€	100 km	France
cool	dimanche	09/04/17	Grendelbruch	Guirbaben, Grauschlag	17 Km	350 m	4h	9h00	CC de Griesheim	Gérard Chauvin	06.37.18.73.43	4,00€	75 Km	France
normale	lundi	17/04/17	Col de Prayé	Lac de la Maix, Les Hautes Chaumes, Têtes des Blanches Roches	15 km	400 m	4h	9h00	CC de Griesheim	Gérard Gross	06.84.22.68.69	7,00€	140 km	France
normale	vendredi	28/04/17	Parking couvent Ste Odile	Landsberg, Dreistein, Hagelschloss	15 km	500 m	4h30	9h00	CC de Griesheim	Francis	06.75.08.24.89	5,00€	100 km	Allemagne
cool	dimanche	07/05/17	Alpirsbach	Holzebene, Breitreute, retour en train de Schiltach	16 km	350 m	4h30	9h00	CC de Griesheim	Hélène	06.60.49.94.15	9,00€	184 km	Allemagne
normale	dimanche	14/05/17	Sasbachwalden	Parking GAÏSHÖLLE, HOHRITT, GLASHÜTTE, BREITENBRUNNEN, WASSERFÄLLE, Parking GAÏSHÖLLE	17,3 km	850 m	5h	9h00	CC de Griesheim	Roland	06.33.26.66.25	5,00€	100 km	Allemagne

Vie associative

ASDG

Voici la trêve.... L'ASDG ne reprendra les différents championnats que début février 2017. Au cours de ce cycle aller, l'ASDG peut fêter dignement Noël et la nouvelle année. La palme cette fois revient aux U13 qui pour la 2^{ème} année consécutive sont champions d'automne et terminent invaincus en championnat, tout comme en coupe. 9 points d'avance sur le second et un «goal-average» de + 22.

Bravo au coach Piotr et Lino ainsi qu'aux dirigeants de cette équipe.

Pour les U11 et les Pitchounes il n'y a pas de classement officiel, l'ASDG est fier de tous ces jeunes qui foulent les terrains du Bas-Rhin. Bravo à Clara Georg responsables des U11, à Mickael Oster et Cyril Bauer responsables des Pitchounes.

Pour la 1^{ère} année en promotion, les U18 sont seconds et peuvent, si tout se passe bien, faire comme les U13 champions d'automne, meilleure attaque avec 62 buts marqués contre 11 encaissés. Ces jeunes ne peuvent qu'apprendre de leurs coaches Christophe Heim et Patrice Weber. Le 1^{er} a joué à la MENORA pendant sa jeunesse et le second a côtoyé les professionnels de l'ASVauban et du RC Strasbourg.

Pour les séniors, c'est un peu plus délicat mais ils font le maximum pour honorer les couleurs de l'ASDG, tout comme les anciens vétérans et super-vétérans qui terminent le cycle aller dans la première partie du classement.

L'ASDG souhaite à tous ses membres, joueurs, coaches, arbitres, dirigeants, supporters et aux habitants de Dingsheim et Griesheim de passer un joyeux Noël et une très bonne et heureuse année 2017.

LES DATES À RETENIR...

- **13 janvier 2017** tournoi des vétérans au centre culturel

- **14 janvier 2017** traditionnel repas «Pot aux feu» sur réservation.

Réservation auprès de Philippe Schnell au 06.33.89.44.67 et/ou auprès de Patrice Boehler au 06.43.82.85.96

- **20 janvier 2017** tournoi des super vétérans au centre culturel

- **21 janvier 2017** après midi tournoi Pitchounes - U11 - U13 à partir de 13h30 au centre culturel

- **22 janvier 2017** «Vide-grenier en salle» uniquement sur réservation.

Réservation et inscription : 67asdg@gmail.com

- **8 mai 2017** Marché aux puces dans les rues de Dingsheim et Griesheim.

- **Mois de Juin** (en projet), 24h00 de foot non-stop... ouvert à tous, maillots personnalisés.

Pour l' Association Sportive Dingsheim/Griesheim
Patrice Boehler



ENERGYM ÉVOLUE

Depuis septembre 2016, nous vous proposons 2 nouveaux cours :

- 1 cours mixte *zumba gym* avec notre dynamique et nouvelle animatrice Marion. De la danse et de l'énergie en 1^{ère} partie, du renforcement musculaire suivi d'étirements de récupération en 2^{ème} partie. 23 participants se sont inscrits, n'hésitez pas à les rejoindre dès janvier, le lundi soir à 19h30.
- 2 cours *bien-être* dans lesquels on prend le temps de se centrer sur soi-même et de respirer. On y trouve un peu de renforcement musculaire tiré des méthodes douces (yoga / pilates), des étirements, de la détente et parfois des automassages.

39 personnes sont inscrites pour ces 2 séances, le lundi à 9h00 et le mardi à 19h00. Il reste encore quelques places le lundi matin.



ET TOUJOURS :

- **Gym adultes** : mercredi 19h00
- **Swiss ball** : mercredi 20h15
- **Pilates débutants** : jeudi 19h00 (complet)
- **Pilates intermédiaires** : vendredi 18h15 (complet)



QI-GONG

Se recentrer sur soi-même et prendre du recul en toutes circonstances :

LE QI-GONG UNE AIDE PRÉCIEUSE !

Le stress, une mauvaise alimentation et un manque d'activités entravent souvent la circulation de l'énergie dans le corps favorisant l'apparition de maladies et l'accélération du vieillissement.

Le qi-gong, par la combinaison de mouvements lents, la relaxation méditative, la respiration profonde et l'automassage, peut aider à y remédier.

Autant de techniques pour améliorer son équilibre physique et émotionnel, fortifier ses muscles en profondeur et apprendre à «écouter» son corps.

Le qi-gong est facile à pratiquer. Aucune compétence n'est demandée. Il n'y a pas de compétition, ni de limite d'âge, ni même de contre-indication.

Pour se lancer...il suffit d'une petite curiosité intérieure...une envie de découvrir...et de se laisser le temps de ressentir.

Seul conseil pour persévérer : savoir reconnaître ses propres limites et «faire en fonction».

Le bien-être s'installe au fil des séances...les anciennes «curieuses» peuvent en témoigner...

Laissez-vous surprendre par ce que votre corps vous réserve de meilleur !

TC3V

Amies et amis du tennis,

Le numéro de fin d'année de votre revue est l'occasion pour le TC3V, de vous présenter tous ses vœux pour 2017.

Tout ce qu'il y a de meilleur pour vous et les gens que vous aimez.

Dans ces périodes où l'actualité n'est pas toujours porteuse de bonnes nouvelles, nous avons besoin de retrouver certaines valeurs, comme le respect, l'esprit d'équipe, le sens de l'effort, le partage.



Ces valeurs sont présentes dans le tennis.

Je profite également de cette tribune pour remercier les maires de nos 3 communes ainsi que le président du SIVOM pour leur soutien.

Le TC3V continue de participer à la vie de 3 villages avec les N.A.P., l'école de tennis, et en améliorant nos installations avec des tarifs stables.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

J.C. Paquet

Président du TC3V

Vie associative

CLUB DES ARTS MARTIAUX

Judo - Aikido - Jujitsu - Jjb - Taïso - Yoga
Dingsheim - Griesheim - Mittelhausbergen - Pfulgriesheim

Saison 2016 - 2017

Le club des arts martiaux vous propose des cours de judo, jujitsu et aikido pour sa section combat. Nous proposons également des cours de yoga, de taïso et marche nordique dans notre section bien-être.



Résultats

Le CAMDG compte parmi ses membres une nouvelle ceinture noire avec Antoine Schneider. Les autres ceintures marron touchent bientôt au but

Cérémonie des Voeux



Le club des arts martiaux organise sa cérémonie des vœux le **samedi 28 janvier 2017 à 15h30** au centre culturel de Griesheim-sur-Souffel.

Au programme : démonstration des différentes sections suivie du verre de l'amitié

Stages Multisports



Le club des arts martiaux organise des stages multisports durant les vacances scolaires.

Marche Nordique

Notre section marche nordique a profité d'une belle journée d'automne pour aller à la source de la Souffel
Les cours ont lieu tous les lundis et les jeudis de 14h à 15h



Pour consulter les horaires, pour visualiser les photos et les vidéos de nos activités, vous pouvez consulter notre site internet : www.artsmartiaux67.com

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 06.26.05.57.12

ECOLE MATERNELLE LA PASSERELLE

C'est sous un beau soleil automnal que nous avons accueilli vos enfants à l'école maternelle. Dans un climat de petites peines pour quelques nouveaux et beaucoup de joie pour les anciens, le plaisir de se retrouver était partagé.

Les classes se composent de la manière suivante :

- 25 tout petits et petits dans la classe de Mme Kempf
- 21 petits et moyens dans la classe de Mme Arenas

- 25 grands dans la classe de Mme Pille

Le 7 octobre, ont eu lieu les élections des représentants des parents au conseil d'école.

Ont été élues, avec 76% de participation :

- Mme Delpy Diener Lucile
- Mme Flick Julie
- Mme Ginter Nathalie
- Mme Montard Laurence.

Merci à elles pour leur engagement.

ECOLE MATERNELLE LA PASSERELLE



RENCONTRE AVEC UN PAPA MUSICIEN

Le jeudi 17 novembre le papa de Julien est venu dans notre classe nous faire découvrir et écouter un instrument : le cor d'harmonie.

Le papa de Julien nous a appris les noms de différentes parties de cet instrument...

Le pavillon, l'embouchure, les palettes, la sourdine.



Il nous a parlé de sa famille, les instruments à vent et plus précisément les cuivres.

Ensuite nous devons deviner quels étaient les airs qu'il jouait, nous avons chanté, et nous avons essayé d'émettre des sons ...



Nous avons constaté que ce n'était pas si facile que ça !
Nous remercions M. Bieber.

La grande section de l'école maternelle et leur maîtresse.

ÉCOLE MATERNELLE LA PASSERELLE

LE BOULANGER À L'ÉCOLE, RACONTÉ PAR LES ÉLÈVES :

- On a écrasé les grains de blé avec une meule en pierre.
- Les grains de blé craquaient en les écrasant.
- Dans la bluterie, on a trié la farine et le son des grains.
- Maxime, le boulanger, a mélangé la farine, le sel, l'eau et la levure. Il a pétrit la pâte. Elle a gonflé grâce à la levure, au chaud, sur le radiateur. Et elle sentait bon
- Puis nous avons façonné des petites boules de pâte.
- Le boulanger a enfourné le pain dans le four chaud. Il a mis des gants pour ne pas se brûler.
- Le four était dans une camionnette.
- Le pain était bon, nous l'avons rapporté à la maison.



ÉCOLE MATERNELLE LA PASSERELLE

LA CLASSE DES MOYENS À LA BIBLIOTHÈQUE

Une fois par mois, le jeudi, nous nous rendons à la bibliothèque. Nous sommes accueillis par Edith et Simone qui nous proposent diverses activités autour des albums.

Le livre objet, le livre plaisir, le livre message....



Nous trions des livres par thème, nous décrivons les pages de couverture, nous recherchons des livres du même auteur, nous apprenons à faire la différence entre



des contes, des documentaires, des abécédaires, nous reconnaissons différents illustrateurs, nous apprenons ce qu'on peut retrouver sur une quatrième page de couverture.

Nous sommes installés confortablement, Edith et Simone nous racontent une histoire, quelquefois, elles nous proposent un tapis de lecture ou un kamishibai.

Répartis en petits groupes, nous choisissons des albums que nous racontent les mamans et les papas qui nous accompagnent. Puis c'est l'heure de repartir, nous ne manquons pas de choisir des livres qui seront lus à l'école.

Merci Edith et Simone et à très bientôt pour d'autres histoires...

ÉCOLE MATERNELLE LA PASSERELLE

REMISE DE COLLARDS DE SÉCURITÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enseignantes ont expliqué aux élèves en tout premier lieu qu'on ne peut pas avoir le même comportement dans un espace privé, comme la maison ou la cour de récré où on peut jouer et courir, et dans un espace public, c'est-à-dire dans la rue où circulent des voitures.

Pour cette raison, des collards de sécurité ont été distribués aux élèves de la petite section ainsi qu'aux nouveaux élèves des autres classes.



Ces derniers en venant à l'école ou sur le trajet du retour auront un comportement responsable et contribueront à faire progresser la sécurité sur la route en arborant fièrement leur collard jaune fluo.



Vie scolaire

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE L'ENVOL

Une année scolaire pleine de projets !

De nombreuses activités sont proposées et organisées par les enseignants :

- Le journal scolaire «La Plume de L'Envol» paraît au moins 2 fois par an et relate les moments forts vécus par les classes.
- La veillée de Noël est un riche moment où chaque enfant peut se produire lors d'un petit spectacle avant de partager un verre et de déguster d'excellents gâteaux préparés par les parents.



Classe de CP/CE1

Classe de CP



- Le sport n'est pas oublié avec des classes kayak et escalade au troisième trimestre. Les CP et CE1 iront à la piscine, de mars à juin.
- L'école veut devenir une école écologique. Après l'étude des déchets l'an passé, l'accent sera mis cette année sur le jardin et la biodiversité.



Classe de CE1/CE2

- Les activités pédagogiques complémentaires proposent une aide aux élèves qui en ont besoin, mais aussi de nombreux ateliers : jeux de société, arts plastiques, jeux de lecture ou d'écriture, théâtre...
- Tout au long de l'année les classes fréquenteront les musées de Strasbourg, assisteront à des spectacles ou à des représentations de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg. Certaines classes vont participer à un projet «danse».





- Les élèves ont participé à la collecte de la Banque alimentaire au mois de novembre. Un bénévole est venu expliquer son travail et les besoins de certaines populations.



Classe de CMI/CM2

Classe de CE2/CE1



Un grand merci aux parents qui aident, accompagnent, financent, mais aussi au Sivom qui subventionne une grande partie de nos projets !

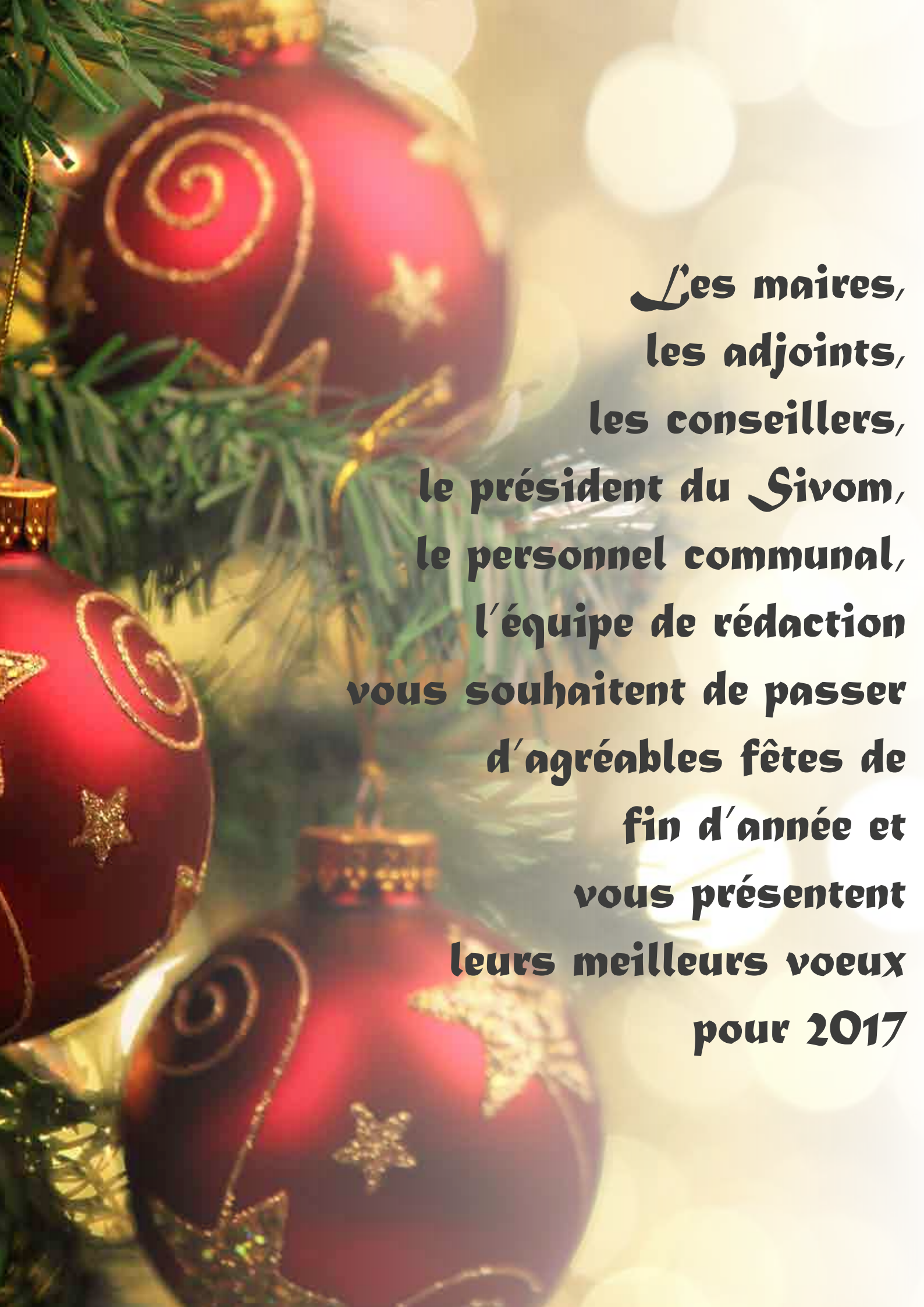
Le directeur

Classe de CM2

Toutes ces actions doivent aider à atteindre les objectifs inscrits au Projet d'Ecole :

- Améliorer la maîtrise du langage
- Sensibiliser les élèves aux environnements naturels et culturels
- Devenir un citoyen responsable, solidaire, afin de mieux vivre ensemble.





**Les maires,
les adjoints,
les conseillers,
le président du Sivom,
le personnel communal,
l'équipe de rédaction
vous souhaitent de passer
d'agréables fêtes de
fin d'année et
vous présentent
leurs meilleurs voeux
pour 2017**